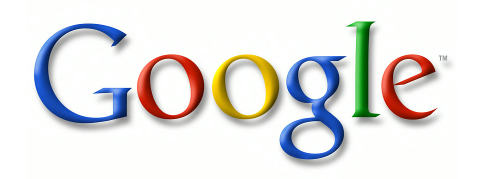
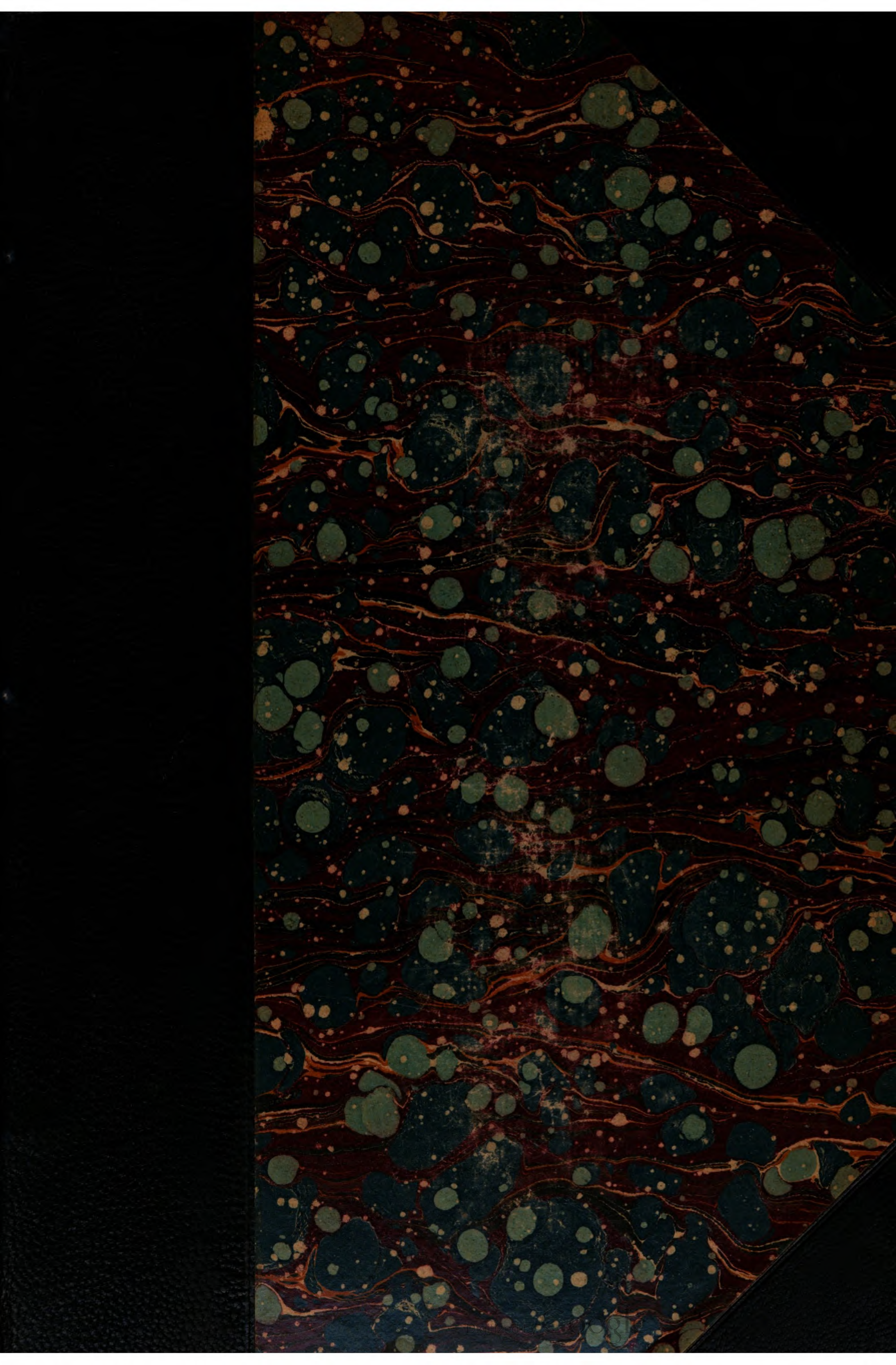
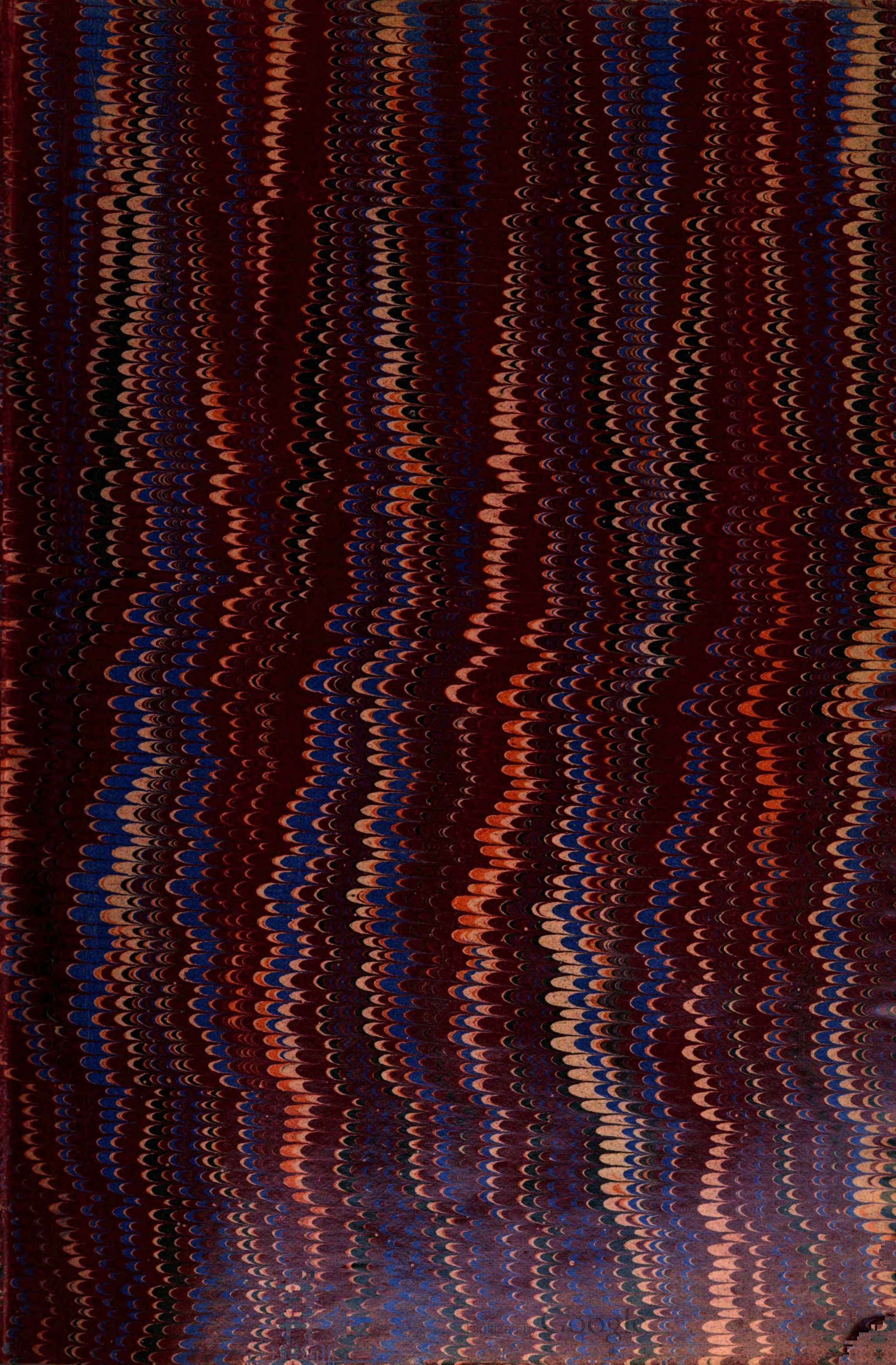





KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
1110 9466
Digitized by Google







LES

TROUVÈRES

Cambrésiens,

MÉMOIRE QUI A PARTAGÉ LE PRIX D'HISTOIRE, DÉCERNÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI, DANS SA SÉANCE PUBLIQUE DU 16 AOUT 1833.

PAR M. ARTHUR DINAUX,

De la Société Royale des Antiquaires de France.

Seconde Edition.



VALENCIENNES,

IMPRIMERIE DE A. PRIGNET, RUE DE MONS, N° 9.

CIↃ IↃ CCC XXXIV.

(Extrait des *Archives du Nord*, tome III).



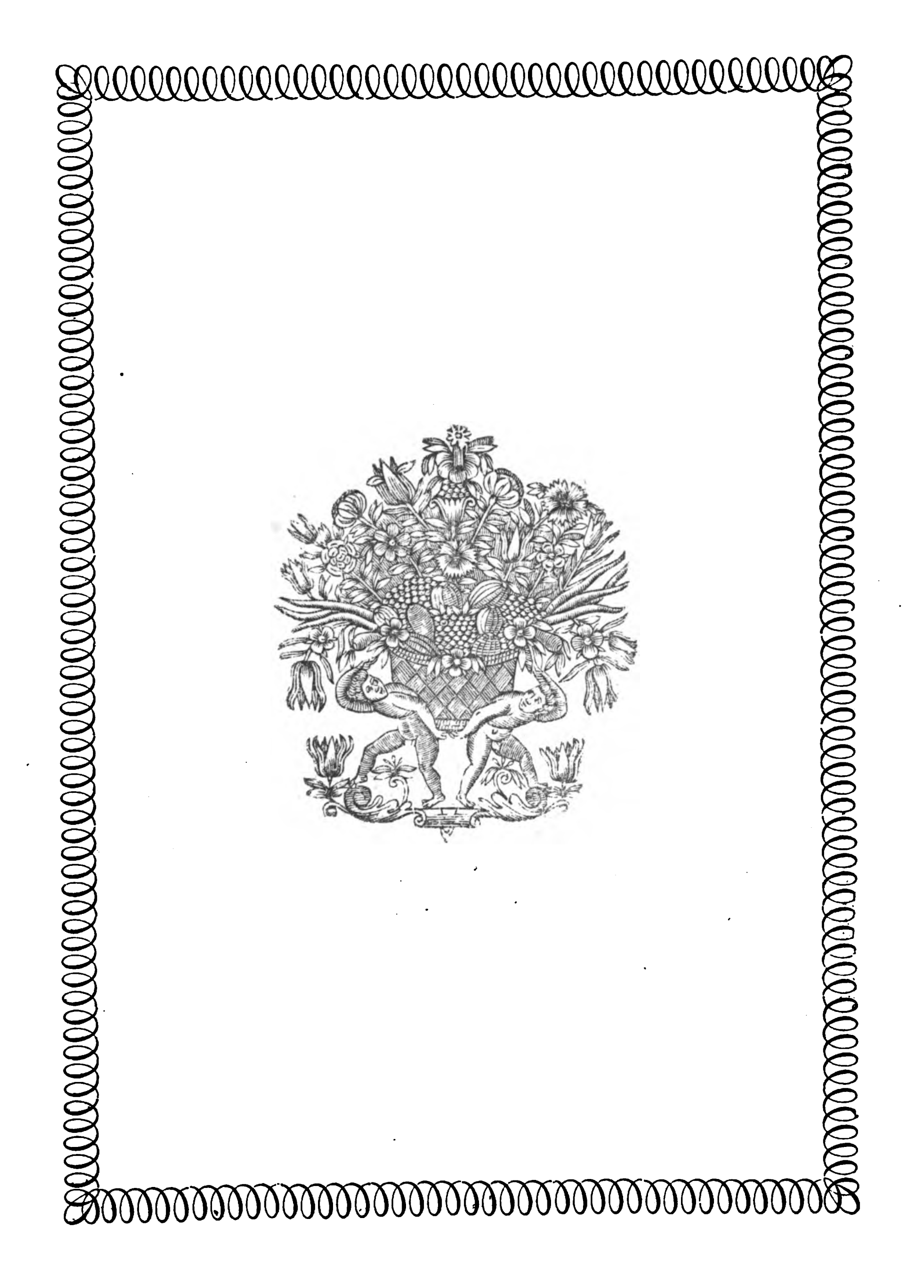


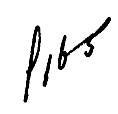


LES

TROUVÈRES

CAMBRÉSIENS





LES

TROUVÈRES CAMBRÉSIENS,

MÉMOIRE QUI A PARTAGÉ LE PRIX D'HISTOIRE, DÉCERNÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI, DANS SA SÉANCE PUBLIQUE DU 16 AOUT 1833.

Par M. Arthur Dinaux,

De la Société Royale des Antiquaires de France.

Seconde Édition.





VALENCIENNES,

IMPRIMERIE DE A. PRIGNET, RUE DE MONS, N° 9.

CIↃ IↃ CCC XXXIV.

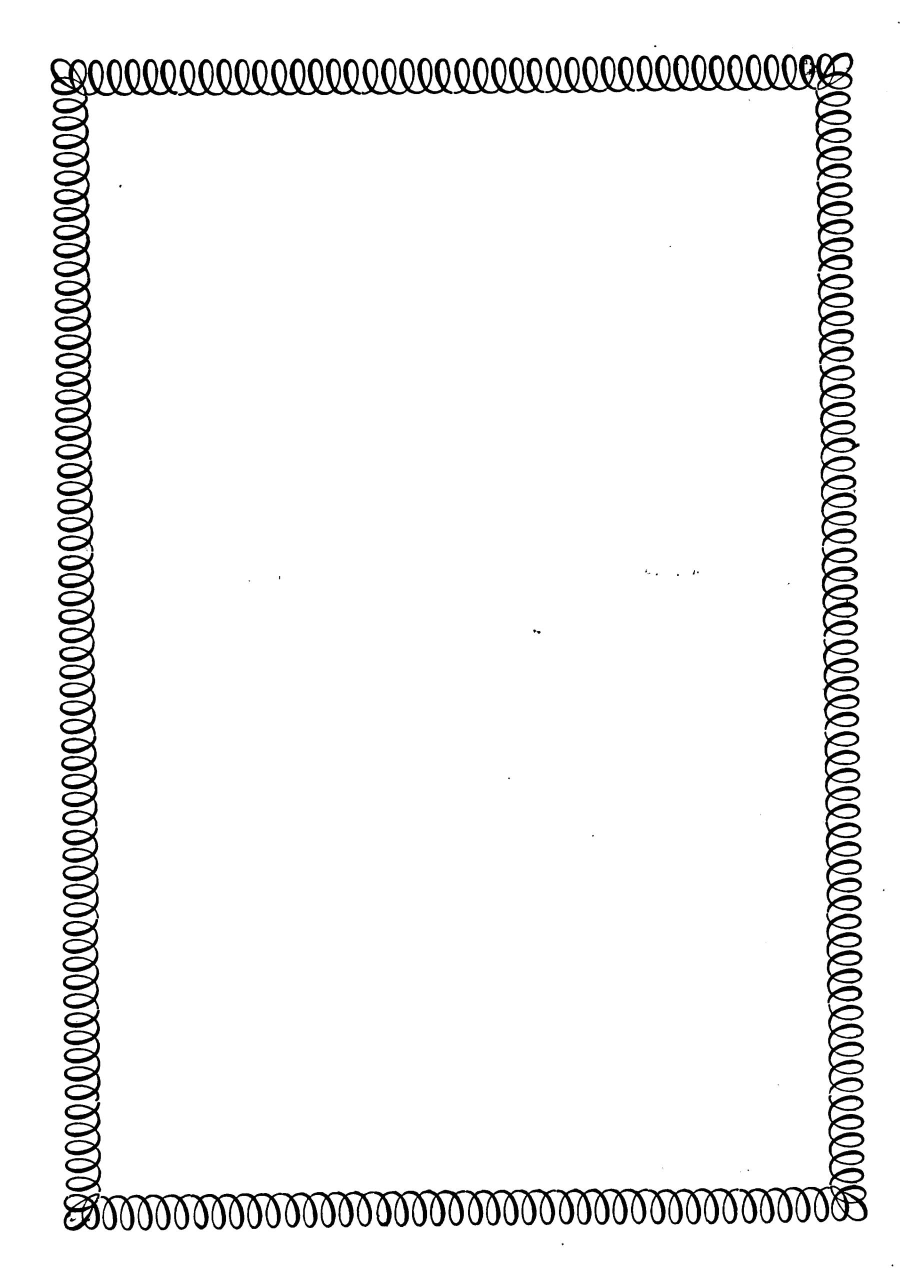
(Extrait des *Archives du Nord*, tome III).

« Alors défaillirent les Mécènes,
« Et défaillirent aussy les poètes ! »

Jehan de Nostredame. (Vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux, qui ont floury du temps des comtes de Provence. *Lyon*, 1575, *in*-8°.)

Prodrome.

Un célèbre abbé, alors que l'église avait presque le monopole de la science, légua au monde littéraire une œuvre tant soit peu profane, dont la paternité appartenait plus justement à l'illustre Ste.-Palaye, et que les savans accueillirent sous le nom d'*Histoire des Troubadours*. Sans avoir la folle prétention de lutter avec de tels athlètes, c'est ce Monument, élevé par eux, en l'honneur de la poésie primitive du midi de la France, qui nous a suggéré l'idée de réunir quelques données sur les premiers poëtes des provinces du Nord, regardés à plus juste titre comme les pères de la poésie française, puisque leur langue, au poli près, est celle de la France. Les *Trouvères Cambrésiens* ne forment qu'un premier chapitre de l'œuvre que nous avons conçue ; Dieu et nos amis aidant, bientôt les *Trouvères Artésiens*, *Haynuiers* et *Flamands* viendront se grouper à leur suite et garnir ce petit parnasse du moyen-âge que nous cherchons à élever dans nos froides contrées du Nord. Ce qui nous encourage, dans cette entreprise littéraire et presque nationale, c'est le vif intérêt dramatique répandu parmi les traditions de notre belle Flandre à cette époque de transition, où, mue par une force instinctive, elle se dégage des langes de la barbarie et de l'abrutissement, pour tenter le premier pas dans la carrière des arts, des lettres et de la poésie, doux fruits d'une civilisation qui s'ébauche. Sans doute il faut ardeur, courage et patience, à qui veut aller fouiller dans nos annales confuses, pour démêler ces précoces essais littéraires, cette poésie native, au milieu du fracas des batailles, des troubles politiques, des divisions intestines d'une société qui cherche à s'asseoir ; mais aussi, il y a plaisir, pour qui aime son pays, de retrouver dans des tems si reculés, des traces d'un génie *primesautier* et naïf quoique rustique encore, des tentatives déjà heureuses quoi qu'imparfaites, enfin, des premiers jets, dont les beautés neuves et originales sont presqu'aussi piquantes et aussi dignes de remarque, que s'ils étaient parvenus à la perfection même. A.D.



Trouvères Cambrésiens.

PREMIÈRE PARTIE.

Il règne en général une fausse idée sur les anciens poètes français ; on rapporte, d'une manière trop absolue, tous les premiers essais de poésie nationale aux *Troubadours*, ou poètes du midi, tandis que presqu'en même tems florissaient les *Trouvères*, ou poètes du nord. Ces deux noms ont la même origine et la même signification ; chaque peuple seulement leur a donné la terminaison qui convenait à son langage *. Les brillans troubadours sont plus

* Trouveur, trouvère, trouvadour ou troubadour, répondent parfaitement à notre mot *poète*, formé du grec *po'éô*, qui signifie *inventer*, *trouver*; ainsi *Homère le poète* pouvait, au moyen âge, être traduit par *Homère le trouvère*.

célèbres et plus connus; les modestes trouvères sont plus délaissés et moins appréciés. Cela tient peut-être autant à la réserve et à la vergogne naturelle des hommes du nord, qu'à l'amour-propre et à l'outre-cuidance qu'on reproche quelquefois aux habitans des rives de la Garonne. Quoi qu'il en soit, il reste bien prouvé aujourd'hui que le nord de la France eut ses poètes du moyen âge qui ne manquèrent ni d'imagination, ni d'élégance: s'ils sont trop oubliés en ce moment, c'est moins faute de génie de leur part, que manque de nationalité de leurs successeurs qui ne rappellèrent pas assez souvent leur mémoire. La guerre aussi, qui tant de fois ravagea nos belles contrées sans cesse disputées, eut quelque part à ce délaissement, ou plutôt à la dispersion et à l'abandon forcé des matériaux restés après eux. Il appartient au siècle, qui cherche à raviver les souvenirs d'art et de littérature du moyen âge, de réparer autant que possible un trop long oubli; c'est presqu'un devoir filial que celui qui commande de rendre les honneurs dûs à ces célébrités enfouies : aujourd'hui, nous avons tous mission de remettre à flot ces réputations poétiques, qui, n'étant pas assez bien lestées pour arriver à bon port jusqu'à nous, ont fini par échouer devant l'écueil des siècles.

Il sera sans doute trop tard pour quelques-uns

de ces premiers pères de la poésie romane; leurs œuvres, et jusqu'à leur souvenir, ont péri. L'imprimerie, cette précieuse conservatrice des monumens littéraires, n'existait pas encore : ne nous étonnons donc pas du peu de popularité qu'ont obtenu jusqu'à présent les travaux de nos anciens trouvères. A peine si leurs productions furent écrites; les unes passèrent dans les chants des contemporains et se perdirent peu à peu dans le souvenir des peuples; et pour celles qui reçurent les honneurs d'être consignées dans les recueils du tems par la main des calligraphes (honneurs bien plus rares alors qu'aujourd'hui ceux de l'impression!), il faut les aller rechercher péniblement sous la poussière de vieux manuscrits, frustes et délabrés, rares à rencontrer, difficiles à déchiffrer et à comprendre, et souvent dispersés dans des dépôts scientifiques étrangers à la France!

En dépit de ces difficultés, qu'un petit nombre de personnes apprécieront à leur juste valeur, des recherches bien conduites sont heureusement tentées en ce moment par des hommes capables, pour faire sortir des ténèbres ces premiers essais des poètes nationaux; on veut enfin débrouiller ce cahos littéraire où se trouvent tant de perles cachées. Il ne s'agit de rien moins que de constater le savoir, le goût et le génie de nos pères; de ces hommes du

nord, longtems calomniés sous le rapport intellectuel, et que, pour peu qu'on les étudie, on trouve cependant si gais, si heureux, si fins, dans leurs gracieuses créations.

Il est vrai que la langue romane, que parlaient les trouvères du Cambrésis, de la Picardie et de l'Artois, servait merveilleusement à donner à leurs *flabels* un caractère de naïveté tout-à-fait attrayant. Ce langage, comme son nom l'indique, venait des romains et en avait retenu l'esprit; imposé par les maîtres du monde après leur conquête des Gaules, il fut suivi par les Franks, qui, vainqueurs, adoptèrent la langue et une partie des usages des vaincus plus civilisés que leurs nouveaux maîtres. Cet idiôme s'altéra sans doute en prenant et en perdant successivement des mots qui se remplaçaient, mais il conserva toujours son caractère primitif, et même la prononciation romaine. Ce fait se démontre par l'identité de la prononciation de certaines syllabes très usitées de la langue romane, avec celles correspondantes de l'italien qu'on doit supposer avoir conservé les meilleures traditions romaines *.

* Cette identité, (remarque qui n'a, je crois, encore été publiée par personne) est frappante. En effet, nous voyons que dans le vieux langage, et dans le patois cambrésien qui en déri-

Le *Roman*, langue nationale du moyen âge, était donc jadis parlé dans notre pays par toute la population, riche ou pauvre. Quand les seigneurs quittèrent leurs châteaux, quand les jeunes clercs allèrent s'instruire dans les écoles de Paris, il se forma un *parlage* plus poli pour le monde éclairé, et insensiblement le vieux langage devint *patois* et resta le lot du petit peuple des villes et des campagnes. Ceux-ci, qui changent peu de chose dans leurs allures et leurs habitudes, le gardèrent, et n'y introduisirent que de loin-à-loin et bien lentement de légères modifications; aussi, même aujourd'hui, reste-t-il plus que des traces du Roman dans le patois cambrésien. C'est au point qu'un magister de nos villages, pris au hasard, lira peut-être avec plus de facilité une chanson romane, que tel pari-

ve, le mot, qu'on écrit aujourd'hui avec *ch* était prononcé dur; ainsi on disait *kien* pour *chien*; *kène* pour *chéne*; *catiau* pour *château*; *kanone* pour *chanoine*, etc. Et en italien, le mot qui prend également le *ch* est aussi prononcé durement; comme *antichita*, qui se dit : *antiquita*, etc.

D'un autre côté, notre patois adoucit la prononciation du *ce*, du *ci*, comme s'il y avait *che*, *chi*; exemple : *ichi* pour *ici*; *chire*, *chiron*, pour *cire*; *chent* pour *cent*, etc. Cette prononciation est aussi exactement la même en italien. Il serait encore facile de montrer bien d'autres rapports entre les sons et l'orthographe de notre ancien langage, perpétué dans le patois, et ceux de la langue d'au-delà des Alpes.

sien éclairé qui n'aurait pas fait une étude spéciale de ce langage. Qui pourrait ne pas voir en effet l'affinité qui existe entre les vers suivans, écrits en 1300, et le patois ordinaire du peuple de nos campagnes? Ils sont tirés de la romance de ***Raoul, sire de Créqui***, imprimée en 105 couplets dans le Ier volume des Nouvelles historiques de M. d'Arnaud.

« Le sire de Créki adonc ne feut occhi,
« Reprint lie chievalier; car, dame, le veuchy;
« Ravisieiz been, chey my, maugrey tant de misière,
« Connechez vos mary quy vos avoyt sy kière.
« .. ..
« Li sire awœuk s' dame vesqueist pleus de vingt ans
« En grand amour, et eut encoires sept enfans,
« Funda un grand moustier, feit dons ons monastères
« Et amandia tous cheus qu'avoyent fundiéys siés pères. »

Ces paroles, qui auraient besoin d'une traduction dans l'intérieur de la France, seraient parfaitement comprises dans le moindre hameau du Cambrésis.

Tout altéré qu'il était, ce langage vulgaire, ayant conservé quelques-unes des terminaisons sonores du latin, se prêtait facilement à la rime; c'est peut-être là un des motifs qui introduisit le goût des vers si généralement dans le Cambrésis et tous les environs, dès le XIIe et le XIIIe siècles.

Sans parler des nombreuses chansons qu'on y composa, cette verve poétique se révèle assez dans les institutions et les monumens du tems. Presque tous les vieux édifices présentent des inscriptions en vers; les vitraux des églises contiennent des quatrains; les gothiques épitaphes sont en poésie romane; et nos plus vieux proverbes, qui datent de cette époque, forment encore aujourd'hui un dystique rimé. En même tems, s'érigeaient dans nos villes des confréries poétiques en l'honneur de la mère de Dieu, où, par un mélange bizarre du sacré et du profane qu'on retrouve si souvent au moyen âge, on remplaçait Apollon par la Vierge, l'Hélicon par le *Puy*, qui présente aussi l'idée d'une montagne, et l'invocation de ce nouveau parnasse se fesait sous le titre mystique de *Notre-Dame-du-Puy*. Telle est l'origine des *Puys d'amour*, des *Puys verds*, où se redisaient les ballades et chants royaux en l'honneur de la Vierge, et où l'on délivrait à l'auteur de la meilleure pièce des couronnes de fleurs et d'autres plus solides en un riche métal; on les nommait *Chapels de roses* et *Chapels d'argent*. Ces assemblées, qu'on peut regarder comme les premières sociétés littéraires du pays, avaient déjà lieu à Valenciennes en 1229 sous le nom de *Notre-Dame-du-Puy*, et vers 1330 à Douai sous le titre de *Confrérie des Clercs parisiens*. Ainsi, rien n'est nouveau sous le soleil! Les concours académiques qu'on célèbre

aujourd'hui se tenaient dans les mêmes enceintes il y a cinq ou six siècles! Que de choses anéanties depuis lors! Et pourtant, idée consolante, l'amour des lettres est resté.

Cambrai eut aussi une de ces anciennes sociétés littéraires, auxquelles on donnait le nom générique de *Chambres de Rhétorique* *. Ces espèces d'académies, s'étaient tellement répandues dans nos provinces, que toutes les villes un peu considérables en possédaient. A des époques solennelles, elles décernaient des prix aux auteurs qui avaient le mieux résolu des questions mises au concours, et aux sociétés qui exécutaient, durant ce congrès scientifique, les plus belles *moralités*, genre de pièces dramatiques du tems. Un jour, dit M. de la Serna-Santander **, la chambre de rhétorique d'Arras distribua des prix sur la question : *Pourquoi la paix ne venait point en France?* Question tout-à-fait de circonstance dans un siècle où la guerre était incessante. Les sociétés de Cambrai, Valen-

* Le mot rhétorique était alors synonime de *poésie, versification* : on disait des *Lignes de Rhétorique*, pour des *vers*; un *maître de rhétorique*, pour un *professeur de poésie*.

** *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bourgogne*: Bruxelles, 1809, in-4°.

ciennes, Douai, St-Quentin et Hesdin se hâtèrent de se rendre à Arras, pour répondre à l'appel qu'on leur fesait, et peut-être aussi un peu par curiosité et pour apprendre *pourquoi la paix ne venait pas?*

Il était rare cependant qu'on s'occupât de débats politiques dans ces assemblées à la fois dévotes et poétiques; les sujets pieux étaient à l'ordre du jour, et l'on était au moins tenu de parler de l'*Assomption de la Vierge* dans une des strophes des pièces qu'on y lisait, allusion mystique et pieuse, qui, pour le dire en passant, s'alliait quelquefois assez singulièrement avec le reste de la matière : mais l'opinion du tems était qu'*un serviteur de Marie ne pouvait jamais être damné*, aussi s'empressait-on de faire preuve d'attachement à la mère de Dieu dans toutes les compositions de ce genre, longtems désignées sous le nom de *fatras divin.*

Il est une remarque essentielle à faire ; les premiers vers composés dans nos contrées sortirent des cloîtres, et cela était tout naturel : il advint un tems où les lumières, presque partout éteintes en Europe par la barbarie, trouvèrent néanmoins un refuge sous l'humble toit des monastères; les moines leur accordèrent un droit d'asyle, et, sachons dire franchement à la louange de ces hommes, le peu de bien qu'ils ont fait, ils surent longtems conserver,

et presque seuls, le feu sacré de la science. Les premiers, ils cultivèrent le *gai savoir,* et tinrent pendant quelques années avec gloire le sceptre des muses. Ce fut alors que s'ouvrit pour le Nord une ère poétique. Mais bientôt les lumières, dépassant l'enceinte des couvens, se répandirent au dehors; les moines furent débordés. Ils ne purent plus lutter avec les hommes du monde que la fréquentation des châteaux, et surtout la société des dames, polirent de plus en plus. La poésie, passant dans de nouvelles mains, s'appliqua sur de nouveaux sujets : les *jeux-partis,* les *plaids sous l'ormel,* espèces de controverses d'amour, remplacèrent les miracles, les légendes des saints; les *flabels* ou fabliaux, les *pastourelles*, succédèrent à la louange éternelle de la Vierge Marie, sujet inévitable, qui, comme l'éloge de Clémence Isaure à Toulouse, ou de Richelieu à l'Académie, revenait sans cesse sous la plume des bardes religieux du Nord.

Les *cours d'amour* s'organisèrent aussi dans le beau pays que nous habitons. Ce juri amoureux, tout entier alors dans l'esprit de ces tems chevaleresques, comme le juri politique est dans celui de notre époque, avait les dames pour présidentes nées; leurs arrêts étaient sacrés et leurs décisions formaient jurisprudence pour toutes les questions galantes : aussi ces juges féminins furent-ils souvent

chantés par les trouvères; Legrand d'Aussy, qui a compulsé tant de fabliaux, assure qu'on n'y trouve jamais de louanges qu'en faveur des *beautés blondes:* c'étaient les beautés du pays.

On pourrait croire que ces *cours amoureuses* n'avaient lieu que pour récréer un monde frivole et léger; point du tout: des hommes graves, revêtus de la robe magistrale ou de la tunique ecclésiastique, participaient à ces fêtes. Le président Rolland * nous a conservé des détails précieux sur les grands seigneurs de nos provinces et les chanoines de Cambrai, Lille, Tournai et St.-Omer, qui, escortés des nobles prévôts des villes de Lille et de Tournai, assistèrent à la *cour amoureuse* tenue par le Roi Charles VI, et y remplirent *tous* des fonctions.

Telles étaient les réunions qui excitaient la verve des poètes du pays; d'un autre côté, la noblesse vivait dans ses terres, et se réunissait en certaines occasions et pour certaines fêtes que l'on célébrait par des chants. On n'avait point alors de spectacles réglés; les trouvères, agréables conteurs, en te-

* Recherches sur les prérogatives des Dames chez les Gaulois, sur les cours d'amour, etc. Paris, 1787, in-12, pages 162-166.

naient lieu. Admis à la table, à l'intimité des grands seigneurs, ils récitaient leurs fabliaux, ils chantaient leurs *serventois,* en s'accompagnant de la vielle ou de la harpe. Ces chansons gracieuses et délicates, suivant qu'elles parlaient d'amour; satyriques et mordantes, quand elles peignaient les abus du tems, étaient écoutées avec une attention religieuse, surtout quand les poètes se trouvaient assistés de chanteurs, qu'on appelaient aussi *jongleurs*, et qui, soutenant les vers par des violes et des rebecs, partageaient les applaudissemens des auditeurs. Ces divers virtuoses recevaient ensuite des récompenses brillantes, de riches cadeaux, des chaînes d'or, et jusques aux robes des princes et seigneurs qui les écoutaient; les grands ne croyaient pas trop faire en se dépouillant eux-mêmes pour parer ceux dont le génie leur fesait éprouver les plus douces jouissances. Le *Tournoiement d'Antechrist,* roman composé au commencement du règne de St.-Louis, explique, en vers de l'époque, ce déduit de la noblesse :

« Quand les tables ostées furent
» Cil *jugleur* en piés esturent,
» S'ont vielles et harpes prises,
» Chansons, sons, lais, vers et reprises,
» Et de gestes chantés nos ont.
» Li escuyer Antechrist font
» Le rebarber par grand déduit. »

C'est ainsi qu'on peut se représenter les trouvères du Cambrésis fréquentant les nobles châteaux d'Esne, d'Oisy, d'Elincourt et de Crévecœur, dont les maîtres ne dédaignaient quelquefois pas de suivre les traces en s'essayant aussi dans la gaie science.

Parmi cette phalange de poètes, armés à la légère, qui couraient les châteaux de la France septentrionale, nous en avons distingué dix-huit ou vingt, qui appartiennent tous au Cambrésis, et nous n'avons pas la prétention de croire que nous n'en ayons pas omis. Et cependant, nous nous sommes arrêtés au XIVe siècle, n'admettant même pas dans cette liste, comme trop tard venu, l'illustre Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, qui, lui aussi, composa des vers en vieux français. D'après ce nombre, on peut juger de celui des trouvères des provinces qui entourent le Cambrésis. Ceux de la Picardie sont innombrables : Les trouvères d'Arras, à eux seuls, forment un faisceau de noms qui viendraient à l'appui de l'opinion de l'abbé Lebeuf, combattant celui qui donna cette ville comme n'ayant jamais produit un seul homme remarquable. Les trouvères Jean Bodel, Courtois, Moniot, Antoine Duval, Vautier, Jean Bretel, Jean Caron, Jean Charpentier, Vilains, Carasauz, Hugues, Sauvage et Baude Fastoul, d'Arras, ont tous laissé des œuvres dignes d'éloges; Sauvage et messire le Quênes

ou le Comte, de Béthune; Gibers, de Montreuil; Guillaume, de Bapaume; Hue de Tabarié, Châtelain Saint-Omer; et dans la Flandre, Jacquemar Giélée, Fremaux, Pierre le borgne ou le trésorier, et Richard, de Lille; Michel Dou Mesnil, Seigneur du village d'Auchy; Jehan et Gandor, de Douai; Gilles li muisis, Philippe Mouskes, de Tournai; Colmi, de Hainaut; Jehan et Bauduin, de Condé; Jehan Baillehaus, de Valenciennes *, sont tous poètes du XIII[e] siècles, qui rivalisèrent les Cambrésiens, et doivent partager avec eux l'honneur de soutenir au moins la comparaison avec les rimeurs provençaux. On voit que le Cambrésis et les provinces qui l'environnent peuvent être appelé le *berceau des trouvères*, au même titre que les méridionaux ont surnommé leur Provence *la boutiqua dels troubadours*.

* Quelques-uns des *Serventois et Sottes Chansons couronnés à Valenciennes*, par le trouvère *Jehan Baillehaus*, furent publiés par B. de Roquefort en 1821 (Etat de la poésie française dans les XII[e] et XIII[e] siècles, pages 378-387). M. Hécart les fit imprimer avec de grandes additions, et en plus grand nombre, *à Valenciennes, Prignet fils*, 1827, pet. in-4°. — Nouvelle édition, *ibidem*, 1833, in 8°, encadré. On en prépare en ce moment une 3[e] édition avec quelques corrections. — Nous reviendrons dans un article spécial, qui sera inséré dans les livraisons suivantes des *Archives du Nord*, sur Jehan Baillehaus et tous les trouvères Flamands et Artésiens cités plus haut.

Je ne parle pas même ici des poésies du XIII[e] siècle, qui, n'étant accompagnées d'aucun nom d'auteur, peuvent néanmoins, par le ton de la pièce, par le langage qui y est parlé, les localités et les noms qu'on y cite, être judicieusement attribuées à des trouvères de Cambrai ou des environs du Cambrésis. Je n'en veux pour preuve que la pièce suivante, extrait d'un recueil manuscrit des poésies françaises écrites avant 1300, et déjà publiée par B. de Roquefort en 1815 et 1821 *. C'est une *Pastourelle,* composée par un chevalier qui se nomme lui-même *André,* et qui raconte fort naïvement une aventure galante qui lui arriva sur le grand chemin entre Arras et Douai :

L'autr'ier (avant-hier) quant chevauchoie
Tout droit d'Arras vers Douai,
Une pastore (bergère) trouvoie
Ainz (jamais) plus belle n'acointai.
Gentement la saluai :
« — Bele, Dex (Dieu) vos doint (vous donne) hui joie,
« — Sire, Dex le vos otroie
« Tout honore sans nul délai,
« Cortois estes tant dirai. »

* De l'état de la poésie française dans les XII[e] et XIII[e] siècles, Paris, 1821, in-8° page 391.

Je descendis en l'erboie (la prairie)
Lez li (près d'elle) séoir m' en alai :
« — Si, lui di (lui dis-je), ne vous ennoi.
« Bele, votre ami serai,
« Ne jamès ne vos faudrai (je ne vous serai infidèle)
« Robe auroie de drap de soie,
« Fremax (boucles) d'or, huves (habit), corroies (ceintures),
« Cuévrechiés (coiffure), trécéors (rubans) ai,
« Sollers pains (souliers de couleur) grans vous donrai. »

« —Sire, ce respont la bloie (la blonde),
« De ce vos mercierai (de ce je vous remercierais),
« Mas (mais) ne sai comment l'arroie [les aurai].
« Robin mon ami que j'ai,
« Car il m'aime, bien le sai,
« Pucèle sui, qu'en diroie ?
« Ne soufrir ne le pourroie
« Mès tant vos otroierai
« Jamès jor ne vos harrai (ne vous haïrai)..

« ....
« Biau sire, je n'oseroie,
« Car por Robin le lairai........
« S'il venoit ci que diroie....!!

« Si m'ait Dieus, je ne sai,
« Vostre volenté ferai!...!
Je la pris, si l'asouploie
Le gieu li fis toute voie
Onques guères n'y tarjai (je n'y mis pas grand tems)
Mais pucele la trovai.



Elle me semont et proie (demande et prie)
Si ces convens li tendrai (si je tiendrai les conventions),
Por tout l'avoir que je ai,
Sur mon cheval l'encharjai;
Andrieu sui qui maine joie,
Ma pucelette doignoie
Droit en Arras l'enportai,
Grans biens li fis et ferai.

Qui ne reconnait dans les mots *sollers*, pour *souliers*, *latrai* pour *quitter*, *biau*, pour beau, *tarjai*, pour *tarder*, etc. etc. le vieux parler Cambrésien? Le langage du beau sire Andrieu a un goût de terroir qui nous porte à penser que son manoir était situé sur les confins du Cambrésis et de l'Artois. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cette petite *pastourelle* est contée avec grâce et adresse, et qu'elle est une

peinture fidèle, quoiqu'un peu crue, des mœurs du tems et de l'abus que la chevalerie fesait souvent de sa force et de son pouvoir, lorsqu'elle n'était pas occupée à redresser les torts.

C'est ici le lieu d'établir le caractère particulier qui distingue les productions des trouvères du Cambrésis et de leurs voisins. Leur manière de narrer est simple, claire, naïve; elle se rapproche du dialogue et tient presque de la forme dramatique. On y trouve du sentiment, de la délicatesse, et des peintures du cœur humain d'une vérité qui étonne et enchante : il règne dans leur style un reflet de bonhomie souvent relevée par un proverbe sensé, ce qui n'exclut pas la finesse de la pensée, et cette expression si moqueuse, ce ton si naturellement railleur, véritables types des compositions de nos trouvères. Un autre caractère qui leur est propre, et dont il ne faut pas trop se vanter, c'est un cynisme dans les mots et les détails, que la simplicité du tems ou la pauvreté de la langue peut seule faire pardonner : nos poètes ne voyaient point de mal à nommer, comme dit le *Roman de la Rose*, tout ce que Dieu a fait, et ils ont grand soin d'appeler chaque chose par son nom. Du reste, ils possèdent une variété de couleurs, une richesse d'imagination qui les met, sous le rapport du génie, beaucoup au-dessus des troubadours. Ces derniers chantaient

constamment le printems, les fleurs, se lançaient dans les régions éthérées à l'aide d'un style boursouflé, et ne sortaient guères d'un certain cercle d'idées ; les trouvères au contraire, plus naturels, meilleurs peintres de l'époque, chantaient ou plutôt contaient bourgeoisement l'anecdote du jour, l'histoire du prince, les mœurs du couvent, les aventures d'amour, enfin tous les plaisirs de la vie et de la société : les troubadours étaient les *classiques* exagérés du moyen âge, les trouvères en furent les *romantiques* raisonnables ; les premiers pourraient passer pour des peintres collés-montés, et les seconds pour de gracieux peintres de genre. Il résulte de là que les uns deviennent parfois noblement ennuyeux, tandis que l'allure franche et roturière des autres plait et amuse toujours.

Et qu'on ne croie pas que notre position d'homme du Nord nous fasse juger trop favorablement les anciens poètes du pays ; dans le siècle dernier, une lutte s'engagea sur les divers mérites des trouvères et des troubadours : Barbazan, Legrand d'Aussy, La Curne Ste. Palaye ; les abbés Papon, Millot et de Fontenay, Mayer et Bérenger, ont rompu des lances à la plus grande gloire poétique du Nord et du Midi ; de nos jours, Méon, de Roquefort et le savant Reynouard, ont encore éclairci ce point de littérature, et ce n'est qu'après tous ces scientifiques

efforts que les érudits auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* sont arrivés, dans leur seizième volume, à traiter la question des poètes du XIII[e] siècle. L'opinion de ces savans consciencieux est d'un poids immense dans la balance; ils n'appartiennent à aucune province exclusivement, ils ne voient que la gloire littéraire de la France en général; et voici leur impartial jugement sur nos trouvères : « A notre avis, disent-ils, ces chansons françaises » soutiennent *avantageusement* le parallèle avec les » chansons provençales du même tems : les idées » y sont plus ingénieuses ; l'expression des senti- » mens y est plus simple, et par conséquent plus » vraie. » *.

C'est à tort, ce semble, qu'on a généralisé l'époque dont nous parlons sous la qualification de barbarie du moyen âge; ce qui pouvait être vrai sous le rapport politique ne l'était pas sous celui de l'imagination. A mesure qu'on s'initiera dans les détails des mœurs intimes de ces tems éloignés et encore peu connus, on découvrira que la barbarie, dans les productions artistiques de toute nature, a été moins longue et moins générale qu'on ne le croit communément. Il y avait tout à la fois de l'éléva-

* *Histoire littéraire de la France*, tom. XVI, page 211.

tion et de la délicatesse dans les idées des hommes qui érigèrent nos belles cathédrales, et chez ceux qui produisirent les poèmes dont il sera question ci-après; tout cela naissait en même tems. Il y avait grandeur dans les créations de l'art, finesse dans celles de l'esprit, richesse d'imagination dans toutes deux. Exprimerait-on aujourd'hui, par exemple, d'une manière plus gracieuse et plus délicate, cette pensée d'une jeune Lilloise du XIII[e] siècle :

« Mout m'abelist quand je vois revenir
» Iver, grésill et gelée aparoir;
» Car en toz tens se doit bien resjoir
» Bele pucele, et joli cuer avoir.
» Si chanterai d'amors por mieux valoir,
» Car mes fins cuers plains d'amorous désir
» Ne mi fait pas ma grant joie faillir. »

En voici la traduction qui ne peut rendre que d'une manière bien faible la naïveté de l'expression :

« Je me réjouis même en voyant venir l'hiver
» avec le grésil et la gelée; car, quelque soit la sai-
» son, la jeune et jolie fille doit se réjouir et avoir la
» gaîté au cœur. Ainsi, je ferai chanson d'amour
» pour plaire davantage; et, tant que mon cœur

» tendre conservera ses amoureux désirs, ma douce
» joie ne m'abandonnera pas *. »

« C'est un fait digne de remarque, dit M. Au-
» guis **, que le Hainaut, l'Artois, le Cambré-
» sis et la Flandre, qui, depuis que la langue poé-
» tique a été achevée en France par Malherbe,
» n'ont pas produit un seul poète remarquable,
» soient de toutes les provinces de France, en deçà
» de la Loire, celles qui au XIIIe siècle, aient
» compté le plus grand nombre d'écrivains en vers,
» et que tous ces écrivains aient été regardés com-
» me les meilleurs de leur tems. Leurs ouvrages
» ont été regardés comme des modèles, pour des
» auteurs de la même époque, et même pour le siè-
» cle suivant. »

Cette opinion, d'un homme si éclairé et si juste appréciateur du mérite littéraire, vient parfaitement à l'appui de ce qui a été dit plus haut en l'honneur de nos trouvères; malheureusement leur

* Ce couplet a été composé au XIIIe siècle par *Marie* ou *Marotte Dregnau*, de Lille; il est extrait d'une chanson qui se trouve dans les mss. de la bibliothèque du Roi, et que M. de la Borde a citée dans son *Essai sur la musique*, t. 2.

** *Poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, tome 1er p. 379.

règne ne s'étendit pas au delà du XIVe siècle. Peu à peu les grands vassaux s'éloignèrent de leurs terres pour se fixer à la cour, ou exercer les grandes dignités de l'état; les ponts-levis des châteaux ne se baissèrent plus devant les chantres joyeux qui venaient charmer les ennuis d'un noble auditoire : *Alors*, comme dit le vieux Jehan de Nostredame, *défaillirent les Mécènes, et défaillirent aussi les poëtes!*

On vit bien naître encore de loin à loin dans le siècle suivant des génies poétiques; mais ce n'étaient plus les gais trouvères du pays, vivant et mourant dans les lieux qui les avaient produits. A eux succédèrent le gentil Froissart, Georges Chastelain, dit l'Aventurier, le joyeux chanoine Molinet, et le quelque peu grivois Jean Le Maire, de Bavai, tous poëtes courtisans, suivant les princes dans les capitales et polissant leur langage sur celui des palais qu'ils fréquentaient.

D'un autre côté, les chants poétiques des religieux avaient cessé. Sitôt que les reclus furent vaincus dans la carrière des lettres par les hommes du monde, ce ne fut plus un avantage pour un pays d'en compter un grand nombre. Les monastères du Cambrésis, dont les sombres enclos avaient servi d'échos à des rimes heureusement tournées

gagnèrent en richesses et s'appauvrirent en intelligence; toute leur littérature se fondit en puériles discussions d'école, en éphémères productions ascétiques, en vaines querelles de théologie. Bientôt on ne put même plus compter sur ces faibles tributs; une nullité désespérante devint le lot des religieux du Nord, et, dans le dernier siècle, il est telle riche abbaye de nos environs que nous n'oserions nommer, dont tous les titres littéraires se bornaient à quelques misérables acrostiches, à de futiles chronogrammes, jeux puériles de l'esprit qu'enfantaient dans un trop long repos, des cerveaux étroits et des intelligences bornées.

Mais revenons à nos joyeux trouvères; voici la liste de ceux sur lesquels il a encore été possible de rassembler quelques renseignemens; quoiqu'il soit certain qu'ils appartiennent tous au XIIIe siècle à très peu de chose près, il ne pouvait être facile de connaître exactement la date de leur naissance, aussi ne sont-ils pas placés chronologiquement. Il eut été plus mal aisé encore de les ranger par degré de mérite, c'est donc l'ordre alphabétique, plus simple et plus commode, qui a prévalu dans le classement qui suit.

Trouvères Cambrésiens.

SECONDE PARTIE.

Adam-de-le-Halle, dit le Bossu.

ADAM-DE-LE-HALLE, ou *de la Halle*, surnommé le *Bossu*, quoique né à Arras, appartient au Cambrésis, comme Jehan Dupin, en sa qualité de moine de l'abbaye de Vaucelles dans laquelle il commença sa carrière aventureuse. Elevé dans cette maison au commencement du XIIIe siècle, Adam déserta le cloître pour retourner dans sa ville natale; il séjourna quelque tems à Douai, puis se maria à Arras, et, bientôt dégoûté du ménage, comme il nous

le dit lui-même, il s'en fut à Paris, courut les plaisirs et les aventures, et finit par prendre, un peu tard, l'habit ecclésiastique dans l'abbaye où il avait été élevé. Ce lieu de refuge, ne fut pas pour lui un port assuré contre les orages de la vie, puisqu'il parait qu'il termina sa carrière à Naples, vers 1289.

Ce poéte, quoique la *Biographie universelle* ne lui ait consacré qu'une dixaine de lignes, est un des plus remarquables, non seulement de nos contrées, mais même de tout le moyen âge. Il est considéré par Legrand d'Aussy, bon juge en pareille matière, comme le premier auteur dramatique connu en France. M. Mayer, qui défend la cause des troubadours (dans le *Mercure de France* du 22 août 1780), prétend qu'Adam de le Halle avait puisé l'idée du drame dans les œuvres d'*Arnaud Daniel* et d'*Anselme Faydit*, poètes provençaux, morts vers le commencement du XIIIe siècle, et dont les manuscrits n'ont point été retrouvés. Il est de fait qu'Adam d'Arras avait voyagé en Palestine, était revenu de la Syrie en France par la Sicile et la Provence : il se peut qu'il prit l'idée du drame dans cette dernière province où il séjourna longtems, et où il retourna après avoir fait le voyage d'Egypte, à la suite de Robert, comte de Flandre, frère de Charles d'Anjou.

Quoi qu'il en soit, notre compatriote n'en a pas moins la gloire d'avoir introduit le premier, dans notre langue, des petits poèmes, mêlés de chant, divisés par scènes et dialogués entre des personnages clairement désignés. Il leur donna le nom de *Jeux*. Legrand d'Aussy est persuadé qu'ils furent représentés au moment de leur composition dans des cours plénières ou dans des châteaux de seigneurs suzerains. Ces petits drames ont une allure naïve, une action qui marche et qui amène un dénoûment naturel. Ces pièces présentent des détails si agréables et si spirituels qu'elles ne sont nullement comparables aux *mystères* et aux *sotties* des premiers âges de notre théâtre.

Le Trouvère Adam nous a laissé trois pièces de ce genre.

1° Le *Jeu du berger et de la bergère*, ou de *Robin et Marion*.

Ce jeu a été traduit en prose, ainsi que le suivant, par Legrand d'Aussy, dans ses *Fabliaux des XII[e] et XIII[e] siècles*. La *Société des Bibliophiles français* l'a publié en original en 1822. La pièce est tissue dans le genre de la pastorale; les deux personnages principaux sont deux amans nommés *Robin* et *Marion*, qui ont depuis fourni le proverbe : *être ensemble comme Robin et Marion*. Le jeu commence par

une entrée de Marion, qu'on nomme aussi *Marotte*, autre diminutif de *Marie*.

MAROTTE (chante)

Robins m'aime, Robins m'a,
Robins m'a demandé si m'ara (s'il m'obtiendra)
Robins m'acata cotèle (m'acheta une cotte)
D'escarlate bone et bèle,
Souscanie (justaucorps) et cheinturele (petite ceinture)
A leur y va
Robins m'aime, Robins m'a
Robins m'a demandé si m'ara.

Un succès populaire accueillit cette espèce de rondeau dans le XIII[e] siècle, car on en retrouve le refrain à la fin de plusieurs chansonnettes de l'époque; circonstance qui confirme encore l'assertion que le jeu du berger et de la bergère a été représenté *.

Cette pastorale est réellement gracieuse et délicate; on y voit figurer plusieurs bourgeois d'Arras, amis de l'auteur, et un chevalier Aubert qui cher-

* Cette chanson est encore aujourd'hui chantée par les jeunes filles de nos villages du Hainaut, entr'autres dans les communes des environs de Bavai, sans autre changement que celui du nom de *Robin* en *Robert*. L'air ancien sur lequel on chante ces couplets est vif et agréable.

che à abuser de la jeune Marion. Après plusieurs scènes d'une naïveté charmante, Robin finit par emmener sa jeune amie en chantant ces deux vers :

Venez après moi, venez le sentele
Le sentele, le sentele lès le bos. (Dans le sentier le long du bois).

2° Le *Jeu Adam le boçu d'Arras*, ou *du mariage*, ou *de la feuillée*.

Ce jeu est une espèce de comédie de mœurs dans laquelle figurent vingt interlocuteurs, tous bourgeois d'Arras. Elle est en vers de huit syllabes, excepté les douze premiers qui sont alexandrins. C'est Adam lui-même qui ouvre la scène en annonçant qu'il quitte Arras et sa femme pour se faire clerc, et aller à Paris où il compte retrouver sa liberté et des beautés dignes de son cœur.

» Seigneur, savez pourquoi j'ai mon habit cangiet
« J'ai esté avoec feme, or revois au clergiet. »

Un interlocuteur lui demande ce qu'il compte faire de sa femme. — Ma femme, la commère Maroie? dit-il, je la laisse à son père, d'ailleurs elle n'est plus jolie. — Elle est la même encore, vous seul, Adam, êtes changé pour elle, et j'en sais la raison :

« .... elle a fet envers vous
« Trop grand marchié de ses denrées. »

Après une dissertation sur l'inconstance des hommes et sur les charmes de la femme d'Adam, celui-ci termine en disant :

« Senirons (nous nous en irons) à Saint Nicholai (paroisse d'Arras)
« Commenche a sonner des cloquetes. »

Cette pièce a été imprimée par les *Bibliophiles français*, en 1829.

3° *Le jeu du Pélerin.*

Ce dernier jeu tient de la farce; c'est la petite pièce après la grande. Les personnages sont le *Pélerin, le Vilain, Gautier, Guist, Rigaut, Warnier;* ces quatre derniers sont des amis du poète. Le poème commence par :

Or pais, or pais, seignieur, et a moi entendés
Nouveles vous dirai s'un petit atendés.

et se termine par :

Soit mais anchois voeil aler boire
Mau debais ait qui ne venra.

Ces trois pièces du père du drame français méritaient d'attirer toute l'attention des amis des curio-

sités de notre littérature ; aussi ne doit-on pas s'étonner que la *Société des Bibliophiles français* ait entrepris de faire imprimer les deux premières avec le soin et le luxe qu'on sait qu'elle apporte dans toutes ses publications. Pourquoi faut-il que par une précaution, qui, selon nous, est un peu entâchée d'égoïsme, ces pièces importantes ne soient imprimées qu'à un nombre si minime d'exemplaires qu'il faille presqu'encore considérer leur publication comme non avenue?

Adam de le halle fit une grande masse de vers ; la plupart étaient composés avant 1260 ; suivant La Croix du Maine il entra fort tard à l'abbaye de Vaucelles, et Duverdier ajoute en rappellant les deux premiers vers du jeu du mariage : « Il semble qu'ayant aimé les femmes et se trouvant deçeu d'une, il se fit clerc. » Quand Adam renonça au monde, le sacrifice n'était pas considérable, il pouvait être âgé de plus de soixante ans, et, d'après toutes ses courses, ses voyages, ses amours, il devait avoir besoin de repos. On le surnomma *le bossu*, soit par suite d'un défaut corporel, soit à cause de son esprit fin et subtil ; dans tous les cas, il reçut de la nature toutes les qualités qu'on accorde généralement aux hommes affectés de cette infirmité, dont au reste, il repoussait l'imputation. Il dit quelque part :

« Mais jou Adans d'Arras l'ai a point redrechie
« Et pour chou qu'on ne soit de moi en daserie
» On m'apéle Bochu, mais je ne le sui mie. »

Tout ce qu'on connait d'Adam en pièces détachées ferait un recueil fort curieux si elles étaient réunies. Les principales sont :

I. *Trente-sept chansons* éparses dans divers manuscrits cités par M. De la Borde, dans son *Essai sur la musique,* et par le catalogue de la Vallière. M. de Roquefort en a imprimé une en entier, page 376 de l'*Etat de la poésie française dans les* XII[e] *et* XII[e] *siècles;* c'est une chanson d'amour qui commence ainsi :

Or voi-je bien qu'il souvient
Bonne amour de mi,
Car plus asprement me tient
K'ains mais (que jamais) ne senti;
Ce m'a le cuer esjoui
De chanter.
Einsi doit amans moustrer
Le mal joli.
Etc., etc.

On peut citer le couplet suivant comme donnant

une idée de l'esprit tout profane du vieux moine de Vaucelles.

Li maus d'amer me plaist mieux à sentir,
Qu'à maint amant ne fait li dons de joie;
Car mes espoirs vaut d'autrui le joïr.
Si bien me plaist quanques amours m'envoie,
Quar quant plus sueffre, et plus me plaist que joie.
Jolis et chantant,
Aussi liez sui et joianz
Que se plus avant estoie.

II. *Les Partures Adam.*

Ce sont dix-huit jeux-partis ou questions d'amour que se font entr'eux des Artésiens qui prennent pour juges des trouvères du tems.

III. *Li rondels Adam.*

Seize rondeaux notés en musique.

IV. *Li Motet Adam.*

Ce sont huit motets, tous notés; en voici un exemple :

Adieu, commant
Amourettes

Car je m'en vois dolans
Pos les douchetes
Fors dou douc pays d'Artois
Qui est si mus et destrois
Pour che que li bourgeois
Ont été si 'fonrmené
Qu'il ni queurt drois, ne lois,
Gros tournois
Ont anulés
Contes et rois
Justiches et prelas tant de fois
Que mainte bele compaingne
Dont Arras mehaigne (est affligée)
Laissent amis, et maisons et harnois
Et fuient cha deus, cha trois,
Souspirant en terre estrange.

V. *Le Roi de Sicile.*

Pièce intéressante de 372 vers alexandrins, à la louange de Charles Ier, comte d'Anjou, dernier fils de Louis VIII, dit le Lyon, et frère de St-Louis. Le poète suit ce prince dans ses faits et gestes depuis sa naissance jusqu'à son élection au royaume de Naples par le pape Clément IV, en 1266. Cette pièce a été imprimée par M. *Buchon*, dans sa *Collection*, tome VII, p. 23. Elle commence ainsi :

On doit plaindre et s'est honte à tous bons trouveours
Quand bonne matere est ordenée à rebours.

Et finit par :

De Dieu et de l'Eglise avint-il ou il tent
Et Diex li voeille aidier selon chou qu'il emprent.

VI. *Le Congié d'Adam.*

Poème de 156 vers renfermant des adieux à la ville d'Arras et à huit amis ou bienfaiteurs du poète :

Comment que men tems aie usé
Ma me conscienche acusé.
....
Arras, Arras, vile de plait
Et de haine et de detrait, (médisance)
Qui soliés (qui avez coûtume) être si nobile,
On va disant qu'on vous refait.
Mais se Diex le bien ni ratrait
Je ne voi qui vous reconcile.
On y aime trop crois et pile (l'argent)
Chascuns fu berte en ceste vile,
Au point qu'on estoit a le mait,
Adieu de fois plus de cent mile,
Ailleurs vois (je vais) oyr l'évangile,
Car chi fors mentir on ne fait !

VII. *Li ver d'amours.*

Pièce badine de 194 vers, qui commence par :

« Amours qui m'as mis en soulfranche, etc.

Et se termine :

Par un behourt de vaine gloire,
Ainsi sont li povre honni.

VIII. *Le ver de le mort.*

Petite pièce philosophique de 36 vers qui finit par un dystique qui vaut le *que sais-je ?* de Montaigne :

« Mais c'est tout trufe et devinaille
» Nus n'est fisiciens fors Dieux.

M. De la Borde, dans son Essai sur la musique, tome 2, p. 149, donne encore à Adam de la Halle le roman d'*Oger le danois,* et il appuie son opinion de ces deux vers :

« En tel manière kestre n'en puist blamez
» Li *Roy Adams* par ki il est rimez. »

Par le *Roi Adam* il faut entendre ici le *Roix Adenez,* trouvère du Brabant, dont le nom était un diminutif d'Adam. Le religieux de Vaucelles est déjà assez riche de son propre fonds sans lui ajouter les ouvrages de ses confrères.

Alars de Cambray.

Le trouvère Cambrésien, qui vivait au XIII[e] siècle, a été une fois nommé, par erreur, *Albert de Cambray*, par les auteurs, ordinairement si exacts, de l'*Histoire littéraire de la France*, tome 16, page 210; plus loin (page 218) ils en font une nouvelle mention sous son véritable nom. Par suite d'une autre erreur, plus choquante, mais qu'on conçoit facilement quand il s'agit de noms difficiles à lire dans les manuscrits, ce poète a été appelé *Mars de Cambrai* dans le catalogue de la bibliothèque de Gaignat (n° 1750), mise en ordre par Debure, notre maître en bibliographie. *Mars* n'estpoint un nom du pays; il serait tout au plus une contraction du mot *Médard*, encore faudrait-il aider à la lettre. Il est évident qu'on a lu un *M* où il y avait *Al*.

Alars de Cambray a composé un poëme de près de trois mille vers de huit syllabes. Le n° 7534 des manuscrits de la bibliothèque du Roi le porte comme un *Traité sur les moralités des Philosophes;* le catalogue de Gaignat lui donne le titre de : *Les dits et sentences des Philosophes anciens.* Voici le début du poème :

Jou Alars, qui suis de Cambrai,
Qui de maint biel mot le nombre ai ;
Vous voel ramentoivre par rime
De ce que disent il méisme (les philosophes mêmes)
De lor sens ; et grans li renoms,
Or vous vaurai nomer les noms.

Parmi les auteurs qu'il nomme et qui sont au nombre de vingt, on remarque pêle-mêle Cicéron, Salomon, Diogène, Horace, Juvénal, Socrate, Ovide, Salluste, Isidore, Caton, Platon, Virgile, Macrobe, etc., etc. Alars était, comme on voit, un bel-esprit de son époque, mais un peu superficiel ; il n'était pas fort sur la biographie, car, outre qu'il accole des hommes qui vivaient dans des tems si divers, il ne fait pas difficulté, pour avoir l'air de connaître un plus grand nombre d'écrivains, de faire deux auteurs différens de *Ciceron* et de *Tullius*, de *Virgile* et de *Maron;* ce

qui ferait croire qu'il ne les avait pas lus ; cela ne l'empêche pas de parler de leurs ouvrages avec une audace qu'on ne peut pardonner qu'à un poète.

Sinner, le bibliothécaire de Berne, fait mention d'Alars de Cambrai, dans son catalogue de manuscrits ; il rapporte un passage de Ste.-Palaye, qui regarde l'œuvre de ce trouvère comme très-curieuse et propre à faire connaître l'état de la littérature française au XIII[e] siècle.

Le manuscrit de Gaignat contenait, après *Les dicts et sentences,* une pièce intitulée : *Le livre de Job,* sans nom d'auteur. Comme le riche manuscrit qui renferme ces deux poèmes, est écrit par une même main, *vers la fin du* XIII[e] *siècle,* époque où Alars vivait, on peut supposer avec quelque raison que la seconde pièce est également du poète cambrésien.

Guillaume de Thignoville, ou de Téonville, mit en français les *Dits moraux des Philosophes anciens,* imprimés à Bruges, par Colard Mansion (vers 1473), petit in-f° de 115 feuillets. Le texte original de cette traduction avait peut-être été tiré du poème d'Alars de Cambrai.

Albert de Cambray.

(Voyez Alars de Cambray.)

Camelain de Cambray.

Voici un trouvère cambrésien regardé par plusieurs philologues érudits comme l'auteur d'un poème extrêmement remarquable; c'est une vénérable chronique en vers, intitulée : *Histoire de Garin le Loherans* (le lorrain), dont toutefois, il faut bien le dire, la composition a été attribuée par des bibliographes non moins estimables que les premiers, à d'autres poètes du moyen âge.

Ainsi, par exemple, le savant La Monnoye, dans ses notes sur la bibliothèque de Duverdier, donne le roman de Garin à *Jean de Flagy,* trouvère inconnu à tous nos anciens bibliographes. Dom Calmet, autorité puissante en matière d'érudition, assigne cette production à *Hugues Métel*, ou *Metellus*, poète du XIIe siècle, né à Toul, vers l'an

1080; mais les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ne partagent pas cette opinion, par la raison qu'il est parlé dans l'ouvrage de la *commune* de Metz, dont l'établissement n'eut lieu qu'en 1179, c'est-à-dire plus de vingt ans après l'époque fixée pour la mort de Métel. C'est dans la persuasion que cet ouvrage était l'œuvre d'un lorrain, que dom Calmet a publié un long et curieux extrait du roman de Garin à la suite du tome 1er de l'*Histoire de Lorraine*.

D'une autre part, M. Schœll, dans un article fort bien fait sur Wolfram d'Eschenbach, l'un des poètes les plus distingués du moyen âge, et inséré au tome VIII de la *Biographie universelle*, n'hésite pas à imputer à Camelain de Cambray le poème de *Garin le loherens*, dont son Wolfram a fait une imitation sous le titre du *Lohengrin*.

Le judicieux rédacteur du catalogue de la Vallière regarde comme faibles les raisons apportées par Dom Calmet, en faveur de Hugues Métel, auteur présumé de ce livre; mais lui-même il n'ose l'attribuer à personne et il le classe dans les œuvres anonymes. Ainsi, jusqu'à ce jour cette question scientifique reste indécise, *et adhuc sub judice lis est*.

Nous n'avons pas la présomption de trancher ce

nœud gordien littéraire; nous ne pouvons toutefois nous empêcher de faire remarquer qu'en lisant les premiers et les derniers vers du poème, on voit qu'il est souvent question de Cambrai et du Cambrésis, circonstance qui militerait en faveur de Camelain. On trouve par exemple, les premiers vers du manuscrit de la Vallière, écrits ainsi :

Vielle chanson voyre veuillez oyr
De grant ystoire et mervillous pris
Sy come ly wandre vindrent en cest pays
Crestienté sy ourent malement enlaydy,
Les homes mors et ars (brulés) tout par le pais
Destruirent Rains et arcent lez marchis (frontières)
Et sains Memyns sy comme la chanson dit
Et Saint Nychaisez de Rains fust occis
Et Saint Morise *de Cambray* la fort cys......

Et vers la fin :

Si faut listoire dou Loherans Garin
Et de Begon qui au bois fut occis
Et de Rigaut li bon vassaul hardi
Et Derraut de Jofroi l'angevin
Et de Huion qui fu de *Cambrésis*
Et dou bon duc qui out a non Aubri.. ..
.. ..
Alcs vous en li roumans es finis

Des Loherans ne poeïs plus oir
S'on ne les vuet controver et mentir.

Ce roman a près de 29,000 vers. Le sujet est tiré de l'histoire des guerres de Charles Martel et de son fils le roi Pépin, contre les Sarrasins et d'autres peuples infidèles; il est écrit en vers de dix syllabes, par tirades plus ou moins longues sur une seule et même rime que le poète suit et conserve tant qu'elle peut lui fournir. Quoique plein de récits fabuleux que *Wassebourg* et quelques historiens ont donné depuis comme argent comptant, ce roman n'en est pas moins très utile pour la connaissance du langage, des coûtumes et des mœurs des lorrains au moyen âge.

La bibliothèque de LaVallière, si riche en poésies romanes, possédait une suite de Garin le Loherens, en 24,861 vers, qui avait appartenu à Claude d'Urfé; elle se terminait à peu près comme la première partie, en citant toujours *Huon de Cambrésis*.

Ci faut listoire dou Loherens Garin
Et de Begon le chevalier hardi
De Moriane lempereur Tieri
Et de Huon celui de *Cambresis*.
....

Proies pour iaus Dex lor face mercis
Dites amen que dame Diex lotrit.

En 1724, le château d'Anet possédait cette même histoire, mais en prose; on la voyait aussi dans la bibliothèque du chancelier Séguier

Il ne faut pas confondre le nom du personnage principal de ces deux romans avec celui de *Garin*, poète quelque peu licencieux du XIIe siècle; cette erreur a été commise par Borel dans son *Trésor des recherches et antiquités gauloises*, Paris, 1667, in-4°. M. Paulin Paris vient de mettre au jour le 1er volume du roman de *Garin le Loherain;* le 2e est sous presse.



Enguerrand d'Oisy.

ENGUERRAND d'Oisy, poète cambrésien du XIIIe siècle, se donne lui-même dans ses vers comme *clerc* et né au village d'Oisy, alors dépendant du Cambrésis. Il a composé un fort joli fabliau intitulé le *Meunier d'Aleus* (Arleux). Le Grand d'Aussy en a donné la traduction en prose, en supprimant toutefois des détails un peu licencieux, dans le 2e volume de ses *Fabliaux ou contes des XIIe et XIIIe siècles* (Edition de Paris, E. Onfroy, 1779, 4 vol. in-8o).

Il y est question des ruses employées par un meunier d'Arleux, ayant un moulin à Palluel (que par erreur Legrand d'Aussy place en Normandie), pour abuser d'une jeune et jolie fille du village d'Estrées, qui porte le nom de *Marie* si commun dans toutes ces pièces. Le meunier et son garçon

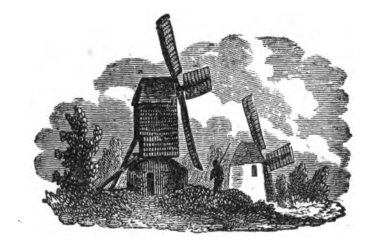
sont déçus dans leurs espérances et trompés eux-mêmes par Marie et la meunière; cette dernière prend la place de Marie dans le rendez-vous donné aux deux séducteurs. Le garçon meunier qui avait promis un cochon gras à son maître s'il le laissait lui succéder dans son entrevue avec la jeune fille, ne veut plus lui donner ce prix quand il découvre qu'il n'a eu affaire qu'à la meunière. Querelle à ce sujet; ce procès délicat est porté devant le bailli qui prononce judicieusement que le garçon a perdu son cochon et que le meunier ne l'a pas gagné : dans cet état de la question il se l'adjuge à lui-même. Ce jugement a peut-être donné l'idée de l'Huitre et des Plaideurs.

Le bailli réunit dans un grand repas les dames et les chevaliers du canton d'Arleux, pour manger ce cochon si lestement gagné, et il raconte, à l'entremêts (le moment est bien choisi), l'aventure qui a donné lieu au banquet. C'est ainsi que le trouvère Enguerrand d'Oisy l'a apprise, « et pour » qu'elle ne s'oubliât pas, dit-il, je l'ai mise *en* » *Rouman*, afin que ceux qui l'entendront perdent » à jamais l'envie de tromper les honnêtes filles. » Malheureusement le conte de sire Enguerrand n'a corrigé personne !

Ce fabliau, conté d'une manière très-divertis-

sante, a été imité par Lafontaine sous le titre des *Quiproquo* et se trouve reproduit dans une foule de livres facétieux, dont les auteurs se sont bien gardé de citer l'emprunt qu'ils avaient fait au modeste poète des rives de la Sensée.

M. *Francisque Michel*, philologue modeste et distingué, vient de faire imprimer le texte exact de ce joli fabliau si mutilé par Legrand d'Aussy; on regrette que le tirage de ce petit opuscule ait été fait à trop petit nombre pour satisfaire tous les amateurs de la poésie romane.



Foucquart de Cambray.

FOUCQUART *de Cambray*, est encore un de ces trouvères du Cambrésis qui vouèrent leur talent poétique à la plus grande gloire du beau sexe; maître Fouquart composa un petit poème des plus curieux, et aujourd'hui des plus rares, mis au jour avec quelqu'altération peut-être par les presses de *Colard Mansion*, imprimeur à Bruges, vers 1475. On lit sur le frontispice: *Cy commence le traittié intitule les Euuangiles des quenoilles faittes à l'onneur et exaucement des dames.* C'est un petit in-f° gothique de 21 feuillets dont le verso du dernier se termine par *la conclusion de l'acteur.*

Née de la Rochelle, dans sa table des anonymes formant le 10e volume de la *Bibliographie instructive* de Debure, et après lui, M. *Alex. Barbier*, dans

son *Dictionnaire des Anonymes*, donnent à maître Foucquart de Cambray, comme collaborateurs dans cet ouvrage, maître *Antoine Duval* et *Jean d'Arras*, dit *Caron*. Cette allégation, après un mûr examen, paraît avoir été faite et reproduite assez légèrement. On conviendra tout d'abord qu'il n'est pas probable que trois poètes, de villes différentes, aient été obligés de se cotiser pour produire une œuvre aussi courte. Cette collaboration des auteurs n'avait lieu que pour les diverses branches de ces longs *romans de gestes* de quelques trente mille vers. Ensuite, lorsqu'on aura établi clairement ce que c'était que ce genre de livres connus sous le nom des *évangiles des quenouilles*, on sentira combien il est facile de redresser MM. Née de la Rochelle et Barbier dans ce petit égarement bibliographique.

Il existe plusieurs livres, tant imprimés que manuscrits, sous le titre que nous venons de citer, et cependant ce ne sont pas tous les mêmes *. Ces

* Pour ne parler que des imprimés, on peut citer : 1° *Livre des connoilles faites à l'honneur et exaulcement des dames, lesquelles traitent de plusieurs choses joyeuses, racontées par plusieurs dames assemblées pour feter durant six journées.* Lyon, Jean Mareschal, 1493, in-4° goth. — 2° *Le livre des connoilles*, in-4° goth. avec figures en bois, sans lieu, ni date. — 3° *Le livre des guenoilles*, Rouen,

sortes de recueils étaient fort en vogue au XIII[e] siècle ; M. de Marchangy, dans son *Tristan le voyageur*, n'a garde d'oublier d'en faire mention : dans les châteaux des grands seigneurs suzerains, dont les épouses avaient des dames d'honneur et de compagnie, on se réunissait le soir à la veillée ; là, les dames les plus savantes et les plus spirituelles enseignaient à tous d'admirables recettes pour chaque maladie et encombre, voire même pour les peines secrètes du cœur : Comme les discours de ces judicieuses matrones étaient aussi vrais que paroles d'évangile, et qu'elles les débitaient en filant, on appela ces précieuses sentences *les Evangiles des quenouilles ;* et l'on doit convenir qu'il y a, dans ces miscellanées du moyen âge, des pensées et des maximes d'un grand sens et qui annoncent, de la part des dames qui les composaient, une connaissance profonde du cœur humain.

Chaque comté et presque toute châtellenie avait son Evangile des quenouilles, comme depuis cha-

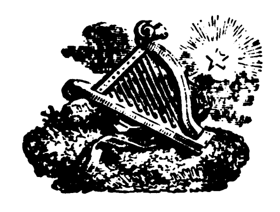
Raulain Gaultier, in-4° goth. — 4° *Le livre des connoilles*, lequel traite de plusieurs choses joyeuses, in-4° goth. (sans lieu ni date). On lit à la fin : *Cy finissent l's évangiles des cônoilles.* — 5° *Idem*, sans date, in-16, gothique. Toutes ces éditions n'empêchent pas que ce livre ne soit d'une excessive rareté.

que province eut son almanach et chaque diocèse son catéchisme. Il est donc possible que les deux collaborateurs qu'on a si généreusement donnés à Foucquart de Cambray, aient aussi rimé quelque recueil de ce genre, mais il n'en est pas moins plus que vraisemblable que le trouvère cambrésien a versifié *seul* le livre des quenouilles en vogue de son tems parmi les nobles dames du Cambrésis, et qui paraît avoir servi de type pour les autres.

Lorsque les mœurs s'épurèrent un peu, au moins dans les formes extérieures, le livre des quenouilles passa du château à la petite propriété, sans beaucoup gagner sous le rapport moral; car, il faut bien le dire, notre susceptibilité du dix-neuvième siècle se regimberait fortement contre les expressions et les pensées contenues dans ce livre décoré du pieux titre d'*Evangile*. Jugeons en par l'opinion qu'on en avait conservée même dans un tems où l'on s'effarouchait moins qu'aujourd'hui du cynisme des paroles. L'historien de Valenciennes, d'Oultreman, à l'occasion d'un propos plus que leste que Dupleix et d'autres écrivains mettent dans la bouche du comte Baudouin parlant à St-Louis, dit que « C'est un conte qui peut » bien estre renvoyé au livre des quenouilles. » Dreux du Radier, parlant des fous en titre d'office dans ses *Récréations historiques*, dit que « tout

» le talent de M[e] Guillaume, fou du roi Henri IV, » était de savoir par cœur et de citer à propos l'*E-* » *vangile des quenouilles* »; et Dieu sait quelle liberté de langue on accordait aux fous en titre d'office!

On ne connaît aucune autre production de maître Foucquart de Cambray que ce rare et bizarre poème qui fait l'objet des recherches de tous les amateurs, et dont la forme et le titre furent depuis appliqués à un ouvrage de piété de ce pays, intitulé : « La quenouille spirituelle, ou dévote contempla- » tion et méditation de la croix de nostre sauveur » et rédempteur Jésus que chascune dévote femme » pourra spéculer en filant sa quenouille maté- » rielle, faicte et composée par maître Jehan de » Lacu, chanoine de Lylle. » In-12, gothique, sans date ni lieu d'impression. — C'est un dialogue fort curieux, en stances de sept vers de huit syllabes, entre *Jésus-Christ* et la *Pucelle*, ou fille dévote.



Geoffroy de Barale.

GEOFFROY ou Godefroy de Barale, est un noble trouvère du XIII[e] siècle qui prend le titre de *Messire* dans ses chansons. On en connaît deux de lui : elles sont conservées dans un manuscrit de la bibliothèque du roi et citées par La Borde dans son Essai sur la musique, tom. 2, p. 162.

Il est vraisemblable que ce seigneur chansonnier est le même que *Godefroy de Barale*, chevalier, qui prenait la qualité de gouverneur d'Oisy, en 1329, ainsi que Jean le Carpentier le mentionne dans son *Histoire de Cambray*, partie III, p. 162, d'après une pièce tirée des archives d'Oisy, bourg dont relevait la terre de Barale, une des plus anciennes du Cambrésis.

Guy de Cambray.

TROUVÈRE peu connu : il n'a cependant pas échappé aux recherches de M. *Benoiston de Chateauneuf* qui le mentionne honorablement dans son *Essai sur la poésie et les poètes français, aux XII, XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 1815, in-8° pages 117 et 118.

Guy de Cambray est auteur du roman de *Josaphat*, sujet dont, suivant l'apparence, plusieurs trouvères du tems ont fait choix. De Roquefort donne à Chardry, poète anglo-normand, une vie de *Saint Josaphat*, qui ne contient pas moins de 2900 vers. L'auteur y annonce à ses auditeurs qu'il désire les ramener à la vertu plus encore par l'exemple que par les préceptes ; il commence ensuite la vie de son Saint Josaphat et la termine en disant à

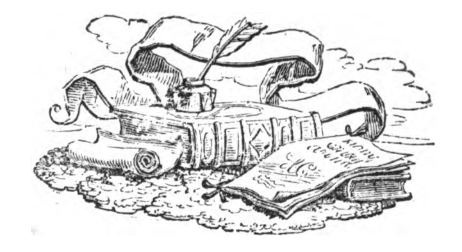
l'assemblée que sans doute elle ne sera pas fâchée d'entendre la *Vie de Roland et d'Olivier*, plus amusante que celle qu'il vient de débiter : que pour lui il préfère le récit des batailles des douze pairs de France, à celui de l'éternelle passion de Jésus-Christ. C'est ainsi que beaucoup de pièces du moyen-âge, commencées fort pieusement, finissent d'une manière tout au moins profane. Il termine poliment par ces vers dans lesquels il se nomme :

Ici finist la bonne vie
De Josaphat le duz enfant,
A ceux qui furent escutant,
Mande Chardry saluz sans fin,
Et au soir et au matin.

Fauchet et *Massieu* attribuent encore à un autre trouvère nommé *Herbert*, un des traducteurs du *Dolopathos* vieux roman grec, une troisième *Vie de Josaphat*, poème plein de maximes politiques et d'instruction pour les rois. Nous ne savons pas si Guy de Cambray a emprunté quelque chose à ces auteurs, ou si lui-même leur a servi de modèle.

Il a participé à un second ouvrage ; au roman d'*Alexandre*, composé en vers alexandrins auxquels, dit-on, le poème donna son nom ; c'est l'œuvre de neuf poètes qui y travaillèrent en commun et le

divisèrent en trois branches distinguées chacune par un nom particulier. Ces hommes de lettres, réunis en societé, sont Lambert Le Court, Alexandre de Bernay, Pierre de St-Cloud, Jean le Nivelois, Jean de Motelec, Jean Brizebarre, Guy de Cambray, Thomas de Kent et Jacques de Longuyon. C'est peut-être la première association littéraire qui se forma pour exploiter un sujet.



Hugues de Cambray.

HUES ou *Hugues de Cambray*, vivait un peu avant l'an 1300. C'était un poète satyrique et mordant dont le cœur tout français ne pouvait supporter le succès des armes de l'Angleterre sur le continent. Il composa un fabliau intitulé *la male honte* dont parle La Croix du Maine dans sa bibliothèque française. Suivant Fauchet et le comte de Caylus qui l'a mentionné dans les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, c'est une satyre, ou au moins une violente raillerie contre Henri III, roi d'Angleterre, qui, vers le milieu du XIII[e] siècle, chercha vainement à recouvrer la Normandie et se vit obligé de céder au roi Saint Louis tout ce que ses prédécesseurs avaient possédé en France, excepté la partie de la Guienne qui se trouve au delà de la Garonne.

Hugues de Cambrai n'est pas très-clair dans sa soi-disant satyre ; Legrand d'Aussy, qui en a donné l'analyse, n'y trouve qu'une équivoque de mots assez pitoyable ; le fait est que la pièce est faible, obscure et peu intelligible. Elle contient 158 vers, se trouve à la bibliothèque du roi n° 7218 des manuscrits, et dans le tome 3, page 204, des *Fabliaux et contes* publiés par Barbazan et Méon, 1808, in-8°.

Le poète débute ainsi :

Hugues de Cambrai conte et dist,
Qui de ceste œvre rime fist,
Qu'en l'éveschié de Cantorbile,
Ot un Englès à une vile,
Riches hom estoit a grant force.
La mort qui tout rien efforce,
Le prist un jor a son ostel.
Partir devoit a son chastel
Li rois qui d'Engleterre est sire,
C'est la coutume de l'Empire.
....

L'auteur fait figurer un anglais qui s'appelle *Honte* et qui envoie au roi une malle contenant la moitié de sa fortune ; toute la pièce roule sur un jeu de mots qui provient du nom du personnage principal réuni au mot *malle*, ce qui signifie aussi *mauvaise honte*. Le fabliau finit ainsi :

Sanz la male ot-il trop de honte,
Et chascun li croist et monte;
Mais ainz qui li anz fust passez
Ot li rois de la honte assez.

Il ne faut pas confondre la *male honte* de Hugues de Cambrai avec le fabliau de *Honte et de Puterie*, composé par *Richard de l'Isle*, autre trouvère de nos contrées qui vivait dans le même siècle; ni avec un second poème de la *male honte*, contenant aussi 158 vers, et imprimé à la suite du premier dans les fabliaux de Méon. Il traite le même sujet, ne porte point de nom d'auteur et provient d'un manuscrit de St-Germain n° 1830.



Hugues d'Oisy.

Voici venir un grand seigneur trouvère ; c'est Hugues III, seigneur d'Oisy, issu d'une des plus anciennes et des plus puissantes familles du Cambrésis, petit-fils du fondateur de l'antique abbaye de Vaucelles. Ce noble poëte vivait sous le règne de Philippe-Auguste ; il s'occupa à rimer des chansons dans lesquelles on remarque une hardiesse et un mordant satyrique qui dénote tout l'à-plomb que pouvaient donner à l'auteur la richesse et la puissance.

Il nous reste deux chansons de Hugues d'Oisy ; la première, contenue dans le n° 184 du supplément français des manuscrits de la bibliothèque du Roi, est intitulée : *Li tornois des dames Monseigneur Huon d'Oisy*, et commence ainsi :

En l'an que chevalier sont abaubi
Que d'armes noient [rien] ne font li hardi,
Lez damez tournoier vont à Laigny.
....

Il paraît que les dames de Coucy, Crespy, Torcy, Coupigny, Marguerite d'Oisy et une foule d'autres, s'étaient réunies au château de Lagny pour un tournois dameret, où elles jugeaient du mérite de leurs amis par les bons coups qu'ils se portaient avec les armes courtoises. Le seigneur d'Oisy ne se gêne pas pour nommer les dames et les preux, et, ce qui pouvait être de l'indiscrétion il y a six siècles, sert aujourd'hui de renseignemens généalogiques et peut fournir des titres de noblesse aux familles. Cette chanson est fort intéressante et mériterait d'être publiée en entier; nous avons lieu de croire qu'elle le sera incessamment par le savant docteur *Le Glay* qui en possède une copie. La musique accompagne le texte de cette pièce et de celle dont nous allons parler.

La seconde chanson d'Huon d'Oisy est dirigée contre le comte de Béthune à l'occasion de la croisade; il paraît que ce dernier seigneur, qui lui-même était un trouvère artésien, avait pris la croix et annoncé son départ par une ballade qui commençait ainsi :

« Ahi amors! com dure départie..... »

Par une licence plus que poétique, le comte de Béthune, ou ne partit pas, ou revint sans avoir mené son vœu à bonne fin; Hugues d'Oisy, son frère en Apollon, ne le ménagea pas; il le relance vertement dans la chanson suivante, dont il nous manque les deux premiers vers :

.. ..

....

Maugrez tous sainz et maugré Dieu ausi
Revient quenes [le comte], et mal soit-il vignans.
Honni soit-il et ses préèchemans;
Et honniz soit que de lui ne dit : fi!
Quant Dex verra que ses besoinz ert grans,
Il li faudra, car il li a failli.

Dechantez mais, quenes, je vous en prie;
Car vos chançons ne sont més avenanz.
Or menrez-vos honteuse vie ci;
Ne voulsistes por Dieu morir joiant,
Or vous conte-on avœc les récréanz.
Si remaindroiz, avœc vo roi, failli.
Ja dame Diex qui seur tout est puissanz,
Du Roi avant, et de vous n'ait merci.

Tout fu Quènes preux, quant il s'en ala,
De sermoner et de gent préeschier;

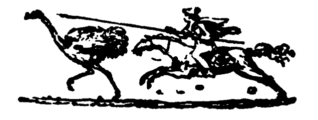
Et quant uns seuz en remanoit deça,
Il li disoit et honte et réprouvier.
Ore est venuz son lieu réconchier,
Et s'est plus orz que quant il s'en ala;
Bien poet sa croiz garder et estoïer :
K'encor l'a-il tele k'il l'enporta.

En voyant le trait et l'énergie qui dominent dans cette pièce, on regrette que le reste des œuvres de ce trouvère n'ait pas été retrouvé.

Hugues d'Oisy avait quelque droit de tancer Le Comte, ou Quènes de Béthune, car il paraît qu'il fut son maître en Apollon, selon ce qu'avoue l'élève lui-même à la fin d'une de ses chansons :

Or vos ai dit des barons ma semblance :
Si lor poise de ceu que vos ai di,
Si s'en preignent à mon maistre d'Oisi
Qui m'a appris à chanter dès enfance.

Hues d'Oisy, châtelain de Cambrai, excellent poète et guerrier distingué, mourut vers la fin du XIIe siècle.



Jacques de Cambray.

Ce trouvère cambrésien est peu connu et ne le serait peut-être aucunement sans le service rendu aux lettres par Jacques Bongars, conseiller et maître d'hôtel du roi Henri IV, qui rassembla une précieuse collection de manuscrits provenant des bibliothèques dispersées de St-Benoît-sur-Loire et de la cathédrale de Strasbourg, lors des troubles de religion. Cette curieuse collection passa dans la bibliothèque publique de Berne, et là se trouvait jadis sous le nº 389, un manuscrit de 276 feuillets, extrêmement intéressant pour notre pays, et qui renferme un recueil de chansons cambrésiennes, picardes et artésiennes, toutes du treizième siècle, et précédées de lignes de musique sur lesquelles on a oublié d'inscrire les airs. Ces chansonniers sont au nombre de *trente-et-un*; *Jacques de Cam-*

brai se trouve là en fort bonne compagnie, on y remarque le châtelain de Coucy, le comte Thibaut de Champagne, les rois d'Angleterre et de Navarre, le duc de Brabant, et, parmi ceux dont l'origine se rapproche davantage de Jacques de Cambrai, on peut citer *Cuno* ou le comte *de Béthune*, *Moniot*, *Audefroy le bastard* et *Jean Charpentier d'Arras*.

Ce recueil, le seul dans lequel nous ayons découvert quelqu'œuvre de Jacques de Cambray, a été décrit par *Sinner*, bibliothécaire de Berne, pages 64 et 65 de ses *Extraits de quelques poésies des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, Lausanne, Grasset, 1759, in-8° de 96 pages, et honorablement cité par M. *Paulin Paris*, dans son délicieux *Romancero françois*, Paris, Techener, 1833, gr. in-12. p. 92.



Jehan du Pin.

JEHAN DU PIN, ou *Dupain* selon M. de Roquefort, moine de la riche et antique abbaye de Vaucelles, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1132 sur les bords du haut Escaut, peut être considéré, quoique né loin du Cambrésis, comme un des plus fameux trouvères de cette province, par le long séjour qu'il y fit et les travaux auxquels il s'y livra.

Si nous l'en croyons lui-même, il vit le jour dans le Bourbonnais, en 1302 :

Je suis rude et mal courtois ;
Si je dis mal pardonnez-moi,
Je foys par bonne intencion ;
Si n'ay pas langue de françois,
De la duché de Bourbonnoys
Fust mon lieu et ma nation.

La Croix du Maine, et d'autres après lui, donnent à Jehan du Pin, une foule de mérites qu'on pourrait lui contester; ils en font un profond théologien, un savant médecin; un ingénieux naturaliste, un orateur distingué et un grand poète : ce n'est que sous ce dernier titre que nous avons à l'examiner aujourd'hui, mais il n'est pas inutile de dire en passant que le modeste religieux de Vaucelles avait lui-même une beaucoup moins haute idée de son savoir, et avouait ingénûment qu'il était sans lettres et sans érudition; voici comme il s'exprime naïvement à la fin d'un de ses ouvrages :

Se j'ay point dit ici follie
Nul ne m'en doibt en mal reprendre,
Car je ne sçay mot de Clergie :
Donc j'ay fait par mélancolie
Des faits ce que j'ai veu emprendre ;
Selon mon sens et mon usaige,
Fis ces proverbes en mon langaige
Sans patron et sans exemplaire.

Puis il ajoute :

Je ne suis clerc, ne usagez,
Ne ne scay latin, ne ébriez.

Il paraît difficile d'établir comment un religieux,

qui ne savait ni le latin, ni l'hébreu, pouvait, au XIVe siècle, être théologien et médecin. On se consolera aisément de cette absence de haute érudition, puisque c'est évidemment la raison qui fit écrire Du Pin en langue vulgaire et qui nous a procuré un monument de plus du vieux langage et de l'ancienne poésie de nos contrées.

Du Pin quitta de bonne heure le Bourbonnais, et vint faire profession à l'abbaye de Vaucelles; on ignore la cause qui l'amena dans le Cambrésis. Ce fut en 1324, et à l'âge de 22 ans qu'il se mit à composer des vers; il consacra à cette occupation seize années de sa vie: la dernière fut employée à rassembler ses vers en un corps d'ouvrage dont il donne lui-même la date au commencement et à la fin de cette partie de son livre qui est en prose. Il dit en débutant: « En l'an l'incarnacion Jésus-Christ mil » trois cent quarante, que pape Benedic (Benoit » XII) qui fust de l'ordre de cisteaux estoit pape de » Romme et Loys de Bavières se disoit empereur, » et tenoit grant partie de l'empire, oultre le vouloir du pape; et lors estoit messire Phelippe de » Valois, roy de France, qui avoit guerre de longtemps au roy d'Angleterre....... si entreprins à » compiler un livre révélé par manière de vision, » par exemples de congnoistre le monde et les condicions des personnes qui par le temps d'ores

» (d'aujourd'hui) habitent sur la terre, et *amender* » *la vie* de ceulx qui verront et entendront. » Il ajoute peu après qu'il commença *son songe en l'eage de trente-sept ans*, et à la fin, que lorsqu'*il s'éveilla*, c'est-à-dire qu'il acheva son œuvre, il *se trouva en l'eage de trente-huit ans, sus le terme de l'incarnacion mil trois cent et quarante.*

On a donné beaucoup de qualités à Jehan Du Pin, peu de biographes néanmoins lui ont rendu la justice de le citer comme philosophe : c'est cependant là un mérite que quiconque a médité ses vers ne saurait lui dénier. En effet, l'auteur s'élève souvent dans ses ouvrages à de hautes considérations philosophiques ; il prêche la réforme et flagelle du fouet de la satyre les hommes vicieux de son tems quelqu'élevé que soit le rang où la fortune les a placés. Sa poésie est franche dans son allure, et naturelle dans son expression ; elle respire cette hardiesse de pensées et de mots qu'on trouve dans presque tous les récits antérieurs à l'invention de l'imprimerie, alors que les livres n'étaient composés que pour le plaisir des auteurs mêmes et pour être communiqués seulement à un petit nombre d'amis ou de commensaux.

Dans ses vers, le moine de Vaucelles rappelle quelques événemens arrivés de son tems ; il était

né à la fin du règne de Philippe le Bel, il avait vu passer rapidement Louis X, Philippe V et Charles IV ; c'est ce qui lui fait dire :

« Je vy en moins de quatorze ans
« Quatre roys en France régner,
« Grans et fors, ce ne veuil céler,
« Tous furent morts en peu de temps. »

La découverte de l'imprimerie a fait passer jusqu'à nous le principal ouvrage de Du Pin. Il porte le titre allégorique suivant : ***Le livre de bonne vie, qui est appelé Mandevie,*** par Jehan Du Pin, imprimé à Chambéry, par Antoine Neyret, 1485 petit in-f°. goth. *

Ce livre eut alors un grand succès puisqu'il subit peu après une réimpression sous ce titre plus développé : ***Le champ vertueux de bonne vie, appellée mandevie, ou les mélancholies sur les conditions de ce monde, composées par Jehan Du Pin, l'an*** 1340,

* Le n° 1824 du catalogue de Gaignat indique le titre et le format ainsi qu'il suit. « Le beau livre de Mandevie, appellé Bonnevie, contenant plusieurs beaux enseignemens moraux, « et composé tant en prose qu'en ryme françoise, par Jehan « Dupin. » Imprimé à Chambéry en Savoie, en 1485, in-4° goth.

divisées en sept parties escrites en prose avec une huictiesme en vers, appellée la somme de la vision Jehan Dupin, imprimé à Paris, chez Michel Lenoir (sans date, mais évidemment vers 1520) in-4° goth. de 380 pages environ.

Ce volume est le premier ouvrage connu en France, où la prose et la poésie se trouvent réunies; il est vrai de dire qu'il est divisé en deux parties dont l'une n'est guères que la traduction de l'autre en vers. La première, celle en prose, est partagée en sept livres; c'est le récit d'un songe pendant lequel l'auteur parcourt toutes les conditions de la vie sociale, guidé par un chevalier nommé *Mandevie* * qui lui apparait pendant son sommeil.

La seconde partie, qui forme le huitième livre, roule à peu près sur le même sujet; l'auteur, toujours sous le voile allégorique d'un songe, critique, moralise et satyrise tous les états; c'est comme un sommaire des sept autres livres, c'est *la somme de la vision Jehan Dupin*, comme l'indique si bien le titre qui vient d'être cité. Ce poème est lui-même divisé en 40 chapitres, que Duverdier, dans sa

* Le mot *Mandevie* vient d'*amender sa vie*, se corriger, se convertir, vivre mieux.

bibliothèque française, désigne comme *ordonnez par rubriches*, c'est-à-dire divisés par articles ou strophes, qui commencent par des lettres rouges, enluminées par le *rubricateur*.

Ce traité, à la fois satyrique et moral, est des plus curieux comme peinture piquante des mœurs du tems; l'auteur y passe en revue, avec une rare liberté, toutes les professions profanes et sacrées; il donne aux hommes qui occupent les unes et les autres des conseils sur la manière dont ils devraient vivre : quelquefois il trace des peintures d'états qui ont été justes, jusqu'à des tems non loin de nous. Voici, par exemple, ce qu'il dit des avocats qu'il nomme *clercs de loix* :

Clercs ont la langue envénimée,
De faulce parolle fardée;
Avarice leur est à dextre;
Robes ont d'envie herminée,
Housse d'ypocrisie fourrée,
Chapeau de paresse en la teste;
Leurs maisons sont d'yre parées,
D'orgueil et de deuil fondées;
De luxure font leur digeste :
Loyaulté, droicture est faillie,
Car tout le sens de cette vie
Est transporté en faulceté.

Si on ne savait que l'auteur de ces vers acerbes et

mélancoliques est un modeste religieux, vivant séparé du monde, ne le prendrait-on pas pour un plaideur ruiné par la chicane? Mais Du Pin ne craint pas de parcourir, avec cette même intempérance de langue, toutes les positions, depuis le prince jusqu'au simple artisan et toujours il se montre censeur impitoyable. Il proteste toutefois contre toute idée de partialité et d'exagération dont on pourrait l'accuser; il assure qu'il ne frappe que l'injustice, la déloyauté ou le vice, et qu'il est plein de respect pour ceux qui suivent sans s'écarter la ligne de leur devoir.

Le moine de Vaucelles ne se gêne guères pour dévoiler les méfaits du clergé de cette époque reculée; il tonne contre les prêtres, et surtout contre les juges ecclésiastiques, les membres des officialités; il trace un portrait peu flatteur des chanoines et des moines, sans épargner les disciples de St.-Benoît et de St.-Bernard, (qu'il désigne sous le titre de *moines noirs* et de *moines blancs*); aux chartreux il se contente de dire qu'ils

Ne sont bons à rien que pour eulx :
....
C'est une gent moult ressolue :
Chascun mange seul son pain.
Bel service font soir et main [matin]
Peu est leur régle cogneüe.

La critique du poète s'élève jusqu'aux abbés, évêques et cardinaux qu'il accuse hautement de luxe, de simonie, d'avarice et d'autres crimes plus répréhensibles encore. Il faut l'avouer, si les couleurs ne sont pas trop chargées, nous n'avons qu'une faible idée du relâchement des mœurs des membres du haut clergé, durant le moyen âge. L'auteur termine en leur proposant pour modèle la vie des apôtres et des chrétiens de la primitive église : enfin, dans son ardeur de remontrance, il va jusqu'à se mêler de donner une leçon au Saint Père. Il explique la manière dont le pape peut pêcher, comme homme, quoiqu'il soit infaillible à la tête de l'église. Il est assez curieux de voir un moine traiter cette question avec une telle franchise, et en vers :

Le pape pêcher ne pourroit
Comme Sainct Père ; ce seroit
A c'état (son état) imperfection ;
Mais comme hom cil (lui) pecheroit,
Ainsi qu'autre cheoir pourroit
Par aucune temptacion....
Le Pape doit souvent penser
Pour nous en vertus avancer ;
Il est Dieu souverain en terre ;
De prier Dieu ne se doibt lasser
Tous prestres en saincteté passer,
S'autrement fait, je dys qu'il erre.

On s'étonnera peu sans doute que les deux éditions d'un poème aussi piquant soient devenues aujourd'hui d'une excessive rareté. Depuis les ventes célèbres de Gaignat et du duc de la Vallière, il n'en a pas paru dans le commerce *.

Le second ouvrage de Jehan Du Pin a peut-être plus d'intérêt encore ; s'il a fait preuve d'une grande connaissance du cœur humain dans son livre du *champ vertueux de bonne vie*, il n'est pas resté en arrière sous le rapport des aperçus fins et délicats, dans son poème de l'*Evangile des femes*. C'est un traité de morale à l'usage des dames, écrit en vers alexandrins que l'on appelait alors *vers de longue ligne ;* on s'attendrait peu à trouver une pareille matière traitée si pertinemment par un moine de Vaucelles, mais Du Pin a voulu, après avoir fait la leçon aux hommes de tous les états, donner, dans un traité à part, des conseils au beau sexe. Il l'a jugé digne d'être chanté en vers héroïques de douze syllabes ; il commence ainsi :

* *Jean Taffin* dit *le Vieux*, né à Tournai, en 1528, a composé une pâle et pitoyable imitation de ce livre, sous le titre de : *Traité de l'amendement de vie*, Genève, 1621, in-12. — Traduit en flamand par J. Crucius, ministre de Harlem, Amst. 1628, in 12. Il n'a guères d'autre rapport avec l'original que celui du titre.

L'évangile des femes vous veuil cil recorder, etc.

Et finit par ces mots :

Ces vers Jehans Du Pain, un moine de Vaucelles,
A fet moult soutilement, etc.

Ce poème forme ainsi une espèce de complément, dans un genre un peu plus plaisant, au livre de *Mandevie;* malheureusement il n'a jamais été imprimé. Il est conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi (n° 7218; ancien fonds, et n° 2, de l'église de Paris).

Jehan du Pin mourut dans la seconde moitié du XIVe siècle, au milieu de ses co-religieux et dans l'abbaye de Vaucelles. C'est le cas de relever ici une erreur qui s'est glissée dans les anciennes biographies et qui a été renouvellée et recopiée trop exactement par les plus nouvelles. La Croix du Maine, l'abbé Goujet, le savant Weiss lui-même, font mourir Jean du Pin à Liége, en 1372, et le font enterrer dans le couvent des Guillelmites de cette ville, *où*, disent-ils, *on lit son épitaphe.* Voici ce qui a pu donner lieu à cette erreur, sans cesse perpétuée, et qu'il est tems de réparer.

Jean de Mandeville, chevalier anglais, né à St.-Alban dans la Grande-Bretagne, la même année

que Du Pin voyait le jour dans le Bourbonnais, passa 34 années de sa vie à voyager dans les trois parties du monde connu ; la relation de ses courses fut imprimée en plusieurs langues et entr'autres pour la première fois en français sous le titre suivant : *Le Livre appellé Mandeville, faict et composé par M. Jehan Mandeville, et parle de la terre de promission et de plusieurs autres isles de mer, etc.* Lyon, Barth. Bayer, 1480, in-f°.

Or, après avoir tant couru le monde, ce fut à Liége que le chevalier anglais fit son dernier voyage; il expira dans cette ville le 17 novembre 1372, et fut enterré dans l'église des Guillelmites. On y lisait une pompeuse épitaphe en l'honneur de l'auteur du *Livre appelé Mandeville*. Les premiers historiens qui remarquèrent ce fait confondirent cette œuvre avec *Le Livre de bonne vie, qui est appelé Mandevie*, et dès lors on consacra le principe que Jehan Dupin son auteur était allé mourir à Liége en 1372. Tous les bibliographes sans distinction ont répété cette erreur.

Ce n'est donc pas à Liège, mais dans les ruines de Vaucelles, près Cambrai, qu'il faut aller chercher les cendres du moine-poète du XIVe siècle; c'est là qu'il a dû mourir, c'est là qu'est son tombeau!



Jehan le Tartier.

IRE Jehan le Tartier était prieur de l'abbaye de Cantimpré, près Cambrai. Ami du célèbre Froissart qui passa près de lui les dernières années de sa vie dans son abbaye, il est regardé comme l'ayant imité dans la composition de quelques *lais*. Soit que l'exemple de Froissart, qui écrivait ses chroniques, entrainât aussi le prieur, soit que ce fut comme aide de son ami, Jehan le Tartier se mit à composer en langue vulgaire une généalogie de plusieurs rois de France et de leurs descendans; une série de faits curieux sur le règne de Philippe-le-Bel; des détails sur les flamands; sur le siége de la ville de Lille; sur l'origine des divisions et guerres entre la France, l'Angleterre et la Flandre. Cette production semble faite à dessein pour servir d'introduction à la chronique de

Froissart, dont elle se rapproche beaucoup par le style et le langage.

Les œuvres de Jehan le Tartier n'ont jamais été imprimées ; les manuscrits en sont même fort rares ; une copie authentique jointe aux chroniques de Froissart, a été possédée par l'abbé *Favier*, bibliothécaire de St.-Pierre de Lille, et fut vendue en 1765, sous le n° 5564, pour la somme de 440 fr. (2 vol. grand in-f° en maroquin noir).

Mars de Cambray.

(Voyez Alars de Cambray.)



Martin le Béguins.

Le trouvère du XIIIe siècle, dont le nom annonce le défaut de prononciation qui lui était ordinaire, porte aussi un prénom dont la popularité dans ces contrées, et surtout à Cambrai, est, comme on le voit, de toute ancienneté. Martin le Beguins paraît s'être livré exclusivement à la composition de chansons, que, tout porte à le croire, il ne chantait pas lui-même. Il ne nous est resté aucun détail sur sa personne. Le n° 2719 du catalogue de la Vallière contenait une chanson de ce trouvère, qui se trouvait au milieu de celles du roi de Navarre, du duc de Brabant, d'Henri III, de Charles d'Anjou, de Blondel, ami de Richard Cœur-de-Lion, de Raoul de Soissons et de Guillaume de Béthune.

Un intérêt particulier qui doit s'attacher à cette

chanson du trouvère Cambrésien, et à celles qui y sont annexées, c'est que les premières strophes de chacune d'elles sont notées en musique. M. De la Borde, n'a pas manqué de signaler ces monumens intéressans de notre histoire musicale dans son Essai sur la musique.

On connait encore quatre autres chansons de Martin le Beguins consignées dans un précieux manuscrit qui repose à la Bibliothèque du Vatican ; on s'étonnerait à bon droit de voir les œuvres légères d'un poète de Cambrai reléguées aussi loin, si l'on ne savait que la reine Christine de Suède légua à ce vaste dépôt la curieuse collection de manuscrits qu'elle avait fait rassembler à grands frais en France, en Italie, dans les Pays-Bas et sur les principaux points de l'Europe. C'est à cette circonstance que le chansonnier Cambrésien doit de figurer aujourd'hui dans la bibliothèque du Pape.



Raoul de Cambray.

Ce poète est cité par le troubadour Arnaud d'Entrevenes dans une liste des plus fameux auteurs de romans du XIII[e] siècles; l'abbé Papon le signale également; cependant on n'est pas d'accord sur les productions qu'il aurait laissées. S'il faut en croire de nouvelles découvertes, il serait auteur de deux longs romans en vers, et, dès lors, il tiendrait le premier rang parmi les personnages cités dans cette notice.

Le premier de ces romans est celui de *Guillaume au court nés*, qui n'a pas moins de 77,000 vers de dix syllabes. C'est l'histoire d'Aymeri de Narbonne et de Guillaume d'Orange, surnommé *au court nez*, à cause d'un coup d'épée qu'il reçut dans la figure et qui lui en abattit la partie la plus protubérante. Cet ouvrage existait manuscrit en 2 vol. in-f° dans

la bibliothèque du duc de la Vallière. M. de Ste.-Palaye en attribuait une partie au poète *Li Roi Adenez ;* M. de Roquefort le donne à Guillaume de Bapaume ; mais MM. *Francisque Michel* et *Paulin Paris* sont aujourd'hui tous deux d'accord qu'il appartient à Raoul de Cambray, ou qu'au moins il y a eu la plus grande part. Le roman est divisé en seize branches ou parties ; la première commence ainsi :

A ceste estoire dire me plaist entendre
On l'en peut sens et exemple aprendre.

La seconde, intitulée : *Comment le rois manda Aymery qui il li envoiast de ses enfans,* débute par ces vers :

Or fetes pes pour Dieu seigneur baron
Sorrez chançon qui moult est de grand nom.

On peut lire les titres des autres parties dans le catalogue de la Vallière, numéro 2735.

On voit dans le roman que Guillaume assiége la ville d'Orange et la prend ; il s'empare par la même occasion d'une princesse Sarrasine, nommé *Orable,* qu'il épouse, après l'avoir fait préalablement baptiser. *Rainier,* frère de cette dame, reçoit aussi le

baptême, après quoi il fait des merveilles dans l'armée du beau-frère. Le roman se termine par une série considérable de combats contre les Maures et les Sarrasins.

Le second ouvrage attribué à Raoul de Cambrai porte le titre de *Gerars de Nevers ;* il est coté à la bibliothèque nationale, sous le n° 7595 des MSS. Dans ce poème, qui ne contient que 4500 vers, figure un roi de France nommé *Louis,* sans autre indication. Tout l'ouvrage est farci d'événemens, soit historiques, soit romanesques, mais toujours variés et intéressans, et pouvant fournir aux artistes une riche source de nobles et gracieux sujets. M. Paulin Paris, l'une des personnes commises à la conservation du dépôt des MSS. de la bibliothèque nationale, pense que le roi *Louis* dont il est question dans le poème, est *Louis-le-débonnaire ;* tel n'est pas l'avis de M. Francisque Michel, savant philologue, qui emploie ses loisirs à la lecture de nos vieux romanciers. Au reste, ce point en litige sera bientôt soumis à l'appel du public éclairé, M. Paulin Paris étant dans l'intention de publier incessamment le roman de Nevers, qui passe pour une des plus agréables productions du XIIIe siècle.

Un trouvère Picard de la même époque, *Gibers de Moustreuil,* rima, en 1284, un *roman de la Vio-*

lette, dont le héros est aussi un Gérard de Nevers ; il parait que le sujet en fut primitivement emprunté à un troubadour provençal. Le roman de la Violette fut mis en prose par un anonyme qui l'accommoda au goût du XVe siècle : c'est ce dernier texte qui fut imprimé sous le titre de l'*Histoire du noble et chevaleureux prince Gerard, comte de Nevers, et de la très-vertueuse et très-chaste princesse Euriant de Savoie, sa mye*. Paris, Phil. Le Noir, 1526, in-4° goth. Dans cette version, l'anonyme traducteur en prose décide que le roi *Louis* dont il est question dans le poème, est *Louis-le-gros*, roi de France. Cette opinion rencontre encore une autre difficulté historique, c'est que sous Louis-le-gros et depuis lui, il n'y eut point de comte de Nevers du nom de Gérard.

M. Gueullette a publié, à Paris, en 1727, un édition du roman de Gérard, en vieux français avec des notes historiques. Le comte de Tressan l'a remis en français en l'habillant à la moderne; M. Frédéric Schlegel l'a traduit en prose allemande; nous attendons la publication de M. Paulin Paris pour retrouver le poême original débarrassé de tous ses déguisemens.

Rogeret de Cambray.

ROGERET de Cambray que Claude Fauchet * appelle Roger, fut un trouvère florissant vers l'an 1250. Ses poésies ne se composent que de chansons d'amour, bien vives, bien chaleureuses et telles qu'on ne les supposerait pas sorties de la tête d'un homme du Nord. Elles sont conservées parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi.

Le poète Rogeret joignait à son talent de versificateur celui de musicien. A la fois trouvère et mé-

* Dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises, ryme et romans; plus, les noms et sommaires des œuvres de 127 poètes françois vivants avant l'an 1300.* Paris, Patisson, 1581, *in*-4°.

nestrel, il accompagnait ses chants en jouant de la vielle, instrument fort en vogue au XIIIe siècle. Ce fait nous est confirmé par ce vers d'une de ses ballades :

« Por li [pour lui] faz sonner ma viële. »



Roix de Cambray.

Roix de Cambray vivait avant l'an 1300 ; ce trouvère fut assez fécond ; il a composé une foule de petits poèmes, d'un esprit passablement mordant, parmi lesquels on remarque une *Satire contre les ordres monastiques*, qu'on trouve dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, n° 7218 et qui commence par ces deux vers :

Si le Roix de Cambrai veut
Le siégle si bon comme il fust.
....

Quoiqu'assez virulente, cette pièce est moins forte que celle du même tems connue sous le titre de : *Complainte de Jérusalem contre la cour de Rome.*

On cite encore parmi les opuscules rimés de Roix de Cambray :

1° *Li A, B, C, par ékivoques, et li signification des lettres en vers.*

Cette facétie, dans le goût du tems, se rapproche des rébus qui, même à cette époque, portaient déjà le nom de *rébus de Picardie.*

2° *Li Ave Maria, en Roumans* (c'est-à-dire en langue vulgaire).

3° *Vie de Saint-Quentin.*

Cette légende sacrée du saint patron du Vermandois est en forme de cantiques, et parait avoir été composée vers l'époque où toute la contrée retentissait encore du bruit des miracles arrivés lors de la lévation du corps du saint qui eut lieu l'an 1229.

4° *C'est de le mort de nostre Seigneur.* (Espèce de poème sur la passion).

5° *La descrission des religions.*

Cette dernière pièce pourrait bien n'être rien autre chose que la satire dont il a été question d'abord.

Suivant l'usage des poètes de son tems, Roix de

Cambray, comme le *Roix Adenez*, porta toute sa vie le titre de*Roi* qu'il avait gagné dans un concours de poésie, ou *Puy d'Amour* du pays. Son nom termine assez bien la petite pléïade des trouvères cambrésiens ; on ne pouvait mieux faire que d'en clore la liste par un poète couronné.





CONCLUSION.

Tels sont les titres littéraires que des recherches consciencieuses nous ont mis à même de produire en faveur des poétes Cambrésiens du XIII[e] siècle ; nous ferons voir bientôt que les trouvéres Artésiens et Flamands de la même époque étaient plus nombreux encore et non moins féconds : ce faisceau de noms, la plupart glorieux, soutenus par des preuves irrécusables, montrera dans quel atmosphère poétique et chevaleresque vivaient nos pères ; combien leur caractère subtil, ironique, joyeux, ami des dames et de la bonne chère, des danses et de la chanson, était loin de cet esprit si lourdement mercantile, si gravement mystique si pauvrement intelligent, que leur inculqua la pesante domination espagnole dont les dernières traces ne sont pas encore parfaitement effacées dans certaines classes de la population. Quiconque prend part à l'honneur littéraire de nos provinces du Nord, ne verra pas, je pense, sans quelqu'intérêt ces titres de noblesse pour ainsi dire ra eunis ; qui ne sera fier d'appartenir à une contrée dont les habitans avaient déjà si généralement la tête poétique, alors que tant d'autres étaient encore plongées dans les ténèbres de la barbarie ? Pour moi, j'avoûrai ingénûment que j'ai ressenti une émotion, puérile peut-être, mais délicieuse du reste, en retrouvant dans les œuvres d'hommes de mon pays, presqu'oubliés depuis six cens ans, les idees-mères des contes les plus piquans du croustilleux Bocace, de la gente reine de Nava re, et de ce bon La Fontaine, regardé par les modernes comme *inimi able*, mais qui sut, lui, si bien et si souvent imiter les anciens.



TABLE DES MATIÈRES.





